ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1599 – 5 mars 1999 – prix : 9F

IL FAUT

PRENDRE SUR LES PROFITS

POUR

SUPPRIMER LE CHÔMAGE

ET PAYER LES RETRAITES

p. 3 à 16

JOSPIN PRIVATISE AUTANT QUE JUPPÉ ET BALLADUR RÉUNIS

p. 4

M 6189 - 1599 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société
4 – 1998, l'année des records économiques?
– Treize ans de privatisations servies sur un plateau
5 – Le PS n'est pas pressé de se trouver face aux électeurs
– Echec des premières discussions sur la réforme de la PAC
14 – Le ballon et les ronds
16 – Retraites : le grand mensonge
– Thibault face aux projets du gouvernement

Tribune
6 – Quel avenir pour le Kosovo?

Dans le monde
6 – Négociations salariales en Allemagne
7 – Les mauvaises mines de la planète
– Chine : sous le signe du vautour
8/9 – Israël : toujours la manière forte au Sud-Liban
– Irak : raids anglo-américains meurtriers
– USA : explosion chez Ford à Detroit
– La traite et l'esclavage, crimes contre l'humanité

Capitalisme
10 – Renault : 8,8 milliards de bénéfices sur le dos des salariés
– Unilever : ça mousse pour eux
– L'actionnariat salarié ne rend pas le capitalisme plus populaire

Dans les entreprises
11 – Les chantiers de l'Atlantique - St Nazaire : à l'heure des 35 heures
12 – France Télécom (Lyon) - La Poste Clichy (Hauts-de-Seine) - Comfil (Oise) - Baude Billet Lisbourg (Pas-de-Calais)
13 – SNCF (Limoges) - Hôpital Necker (Paris) - OTOR (St-Etienne-du-Rouvray, près de Rouen)

Lire
15 – *Un livre noir du colonialisme* de Félicien Challaye
– *Trop de soleil tue l'amour* de Mongo Beti
– *Les cendres d'Angela* de Franck McCourt

Voir
15 – *La mère* par la compagnie «Jolie môme»

RÉUNIONS PUBLIQUES AVEC ARLETTE LAGUILLER ET ALAIN KRIVINE

• SAINT-QUENTIN (Aisne)
Samedi 6 mars
à 17 heures
Centre Henri-Matisse
3, rue Théophile-Gautier

• BOULOGNE-SUR-MER
Vendredi 19 mars
à 18 h 30
Centre communal d'action sociale (CCAS)
20, rue Charles-Butor

• VALENCE
Mardi 23 mars
à 20 heures
Salle des Conférences
Parc des Expositions
(Quartier du Polygone)
16, Avenue Georges-Clémenceau

• LES ULIS
Mercredi 24 mars
à 20 h 30
Local collectif résidentiel
La Treille
Avenue de Champagne

• ALÈS
Jeudi 25 mars
à 20 heures
Salle polyvalente
(ex-Jacques Duclos)
Rue Jules Cazot

• MONTPELLIER
Vendredi 26 mars
à 19 heures
Maison des syndicats et du travail
225 rue Léon-Blum
Antigone

• BOURG-EN-BRESSE
Mercredi 7 avril
à 20 h 30
Salle du Vosc

RÉUNIONS PUBLIQUES AVEC ARLETTE LAGUILLER

• COLMAR
Mardi 16 mars
à 20 h 30
Salle des Catherinettes
8, rue Kléber

• CHAMBERY
Lundi 22 mars
à 18 h 30
Salle Jean-Renoir
50, rue Nicolas-Parent
(derrière la Poste)

• LONS-LE-SAUNIER
Mercredi 17 mars
à 18 heures
Salle des Conférences
CARCOM

• CHALON-SUR-SAÔNE
Mercredi 31 mars
à 18 heures
Maison des Syndicats

LUTTE DE CLASSE

n° 41 (mars 1999) est parue

Au sommaire :

• **Turquie**
Le problème kurde après l'arrestation d'Abdullah Öcalan

• **Iran, vingt ans après**
Une «république islamique»... mais surtout affairiste

• **Russie**
L'agriculture post-soviétique en crise aggravée par les «réformes» et «l'aide alimentaire» occidentale

• **Tribune de la minorité**
CGT : plus facile de changer de leader et de langage... que de changer de base !

Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres.

SOUSCRIPTION POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

ATTENTION : tous les dons sont à envoyer à Monsieur Jean- Pierre DEFFEYES, mandataire financier d'Arlette Laguiller, désigné le 19 décembre 1998, C/O Lutte Ouvrière BP 233, 75865 Paris Cedex 18 ou C/O Ligue Communiste Révolutionnaire, 2 rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil.

Conformément à l'article L. 52-9 du Code électoral, ce mandataire financier, désigné le 19 décembre 1998, est seul habilité à recueillir des dons en faveur de Mme Arlette Laguiller dans les limites précisées à l'article L. 52- 8 du Code électoral reproduit ci-dessous :

Article L. 52-8: Réglementation des dons

Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 30000 F.

Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.

Tout don de plus de 1000 F consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque.

Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 p. 100 du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 100000 F en application de l'article L. 52-11.

Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger.

Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 16 000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

UN « PLAN » DIRIGÉ CONTRE LES TRAVAILLEURS

Dans un récent rapport, le commissariat au plan a proposé de porter progressivement de 40 à 42,5 années la durée de cotisation nécessaire pour qu'un salarié puisse bénéficier d'une retraite à taux plein. Et si le gouvernement n'a pas encore fait connaître sa position sur ce rapport, celui-ci est manifestement destiné à préparer l'opinion publique à de nouvelles attaques contre le régime des retraites.

Ce ne serait pas la première du genre. Jusqu'en 1993, la durée de cotisation exigée n'était que de 37,5 années. C'est le gouvernement Balladur qui a décidé de la porter progressivement à 40 ans et de calculer progressivement le montant des retraites non plus sur les dix, mais sur les vingt-cinq meilleures années (ce qui était une manière hypocrite d'en diminuer le montant). Mais le gouvernement de la « gauche plurielle » qui lui a succédé a continué à appliquer les mesures préparées par Balladur.

Le commissariat au plan n'est certes pas le premier à prendre une position de ce genre. La presse publie régulièrement des déclarations d'hommes politiques ou d'économistes favorables à un tel report de l'âge de la retraite. Et tous ces gens-là présentent cette mesure comme la seule solution à un problème qui serait d'ordre démographique, lié à l'allongement de la durée de la vie, en oubliant que le principal problème qui se pose aujourd'hui est celui du chômage et de ses conséquences.

Ce pays compte officiellement plus de trois millions de travailleurs condamnés au chômage total et autant de travailleurs réduits à un chômage partiel. Dans l'industrie, le patronat réclame l'aide des pouvoirs publics (c'est-à-dire des finances publiques) pour exclure de la production, en les envoyant en « préretraite », les travailleurs de plus de cinquante-cinq ans qu'il ne juge plus assez « productifs », parce qu'ils ne parviennent plus à suivre des cadences de travail de plus en plus rapides, ou à s'accoutumer à des horaires déments. Dans ce contexte, parler de retarder encore l'âge du départ en retraite paraît complètement irrationnel.

Mais les gens qui proposent cela ne sont pas fous. Ils savent bien que si l'âge de la retraite était repoussé de quelques années, cela ne ferait qu'augmenter le nombre de chômeurs, aussi bien parmi les plus jeunes, qui trouveraient encore plus difficilement un emploi, que parmi les plus vieux, dont le plus grand nombre devrait aller s'inscrire à l'ANPE. Mais cette mesure apparemment aberrante serait un moyen de reporter une partie des dépenses des caisses de retraite sur les caisses chômage et, en même temps, d'abaisser le niveau de vie de toute une fraction de la classe ouvrière. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, quand le grand patronat, les gouvernants et les économistes à son service parlent de faire des « économies ».

Les difficultés des caisses de retraite, comme le prétendu trou de la Sécurité sociale, sont des conséquences directes de la situation actuelle : un chômage qui ne diminue pratiquement pas, un nombre de travailleurs précaires et de salariés payés en dessous du SMIC qui ne cesse d'augmenter, alors que les possédants qui vivent des revenus de leur capital (c'est-à-dire du travail des autres !) voient au contraire leur fortune s'accroître sans cesse (de 30 % pour la seule année 1998).

Alors, on ne peut pas lutter efficacement contre le chômage si on n'est pas prêt à taxer plus fortement les bénéfices des grandes sociétés, à réquisitionner les entreprises qui font des profits et qui suppriment tout de même des emplois. Il n'y a que comme cela que l'on pourrait trouver l'argent nécessaire à la création immédiate des centaines de milliers d'emplois utiles à la collectivité qui manquent dans l'enseignement, dans les hôpitaux, dans les transports, pour pouvoir assurer des services publics de qualité ; pour construire les logements et les équipements qui rendraient vivables les quartiers ouvriers.

Manifestement, les hommes qui nous gouvernent ne sont pas prêts à cela. Une fois de plus ils se préparent à faire payer au contraire cyniquement les plus pauvres. Mais si la classe ouvrière laissait éclater sa colère, cela leur inspirerait sans doute de salutaires réflexions.

1998, l'année des records économiques ?

ÇA PROMET POUR L'AN PROCHAIN !

Dominique Strauss-Kahn pavoise : « *1998 aura été l'année des records de la décennie. Record de croissance, record de consommation, record d'investissement, record de créations d'emplois. Mais surtout, vertu cardinale, c'est l'année de la confiance retrouvée...* »

Voilà notre ministre content de lui, parce que le chiffre de la croissance pour 1998 est de 3,2% au lieu des 3,1% attendus. Mais cette satisfaction est d'autant plus indécente que les chiffres du chômage, bien que triturés pour compter le moins de chômeurs possible, dépassent tout de même les 2 800 000 chômeurs. Le ministre de l'Economie, celle de l'Emploi, Martine Aubry, et tout le gouvernement avec eux, ont tout de même le front de se réjouir d'un « record de créations d'emplois », alors qu'officiellement la diminution du nombre officiel de chômeurs sur 19 mois est de 232 000 (chiffre repris par Martine Aubry) ce qui signifie une baisse de quelque 12 000 chômeurs par mois en moyenne ! A ce rythme-là, les chômeurs n'ont qu'à prendre leur mal en patience puisque d'ici 20 ans le chômage aura disparu. En supposant, ce qui est loin d'être probable, que la baisse se fasse de façon continue ! D'ailleurs en janvier la baisse du chômage n'a concerné que 4 000 personnes !

Quant aux fameuses « créations d'emplois », elles consistent le plus souvent en emplois précaires, à durée déterminée ou à temps partiel. C'est dire que non seulement le niveau officiel du chômage ne baisse guère mais que toute une partie des non-chômeurs vivent maintenant et de plus en plus dans la précarité.

Alors s'il y a un record qui n'est pas encore battu, c'est celui de la quantité de mensonges que peuvent débiter ces ministres pour tenter de faire prendre des vessies pour des lanternes aux travailleurs.

D.C.

Manifestation des salariés de France Télécom le 30 septembre 1997.

TREIZE ANS DE PRIVATISATIONS SERVIES SUR UN PLATEAU

La semaine dernière, *Le Figaro* dressait le bilan de treize années de privatisations entamées par la droite et poursuivies par la gauche, ce qui conduisait ce journal à décerner le titre de « premier privatiseur » de France à Jospin.

Une déclaration commune PS-PC du 29 avril 1997 proposait « *pour France Télécom, Thomson, Air France, l'arrêt des processus de privatisation* ». Ce qui n'a pas empêché moins d'un mois après l'installation du gouvernement de la « *gauche plurielle* », que Strauss-Kahn, ministre de l'Economie et des Finances annonce qu'il n'était « *pas opposé à une ouverture du capital* » de France Télécom. Le mois suivant, le même ne cachait pas sa volonté d'accélérer les privatisations, qu'il s'agisse du groupe électronique d'armement Thomson-CSF, du GAN dans le secteur des assurances avec sa filiale bancaire, le CIC, et encore de France Télécom... Sans que quiconque s'insurge parmi les ministres « pluriels ».

La seule chose que le gouvernement n'a pas hésité à changer par rapport à la droite, ce sont les mots : depuis avril 1998, la Commission de privatisation a été rebaptisée Commission d'évaluation des participations et des transferts et plutôt que de privatisation, il est question d'opérations de « respiration » du secteur public. La « gauche plurielle » ne manque pas d'air, c'est le cas de le dire, elle qui, en moins de deux ans, a procédé à la vente de tellement d'entreprises publiques par parts ou en totalité que la somme équivaut presque à ce qu'avaient rapporté les privatisations des deux précédents gouvernements de droite réunis.

Comme sous la droite, la justification est toujours de combler le déficit budgétaire. Mais, dans la réalité, l'argent tiré de ces opérations est utilisé pour faire encore des cadeaux détournés au patronat. Par exemple, entre 1993 et 1995, sous Balladur, 28 milliards, prélevés sur les recettes des privatisations, ont servi à renflouer Air France, Bull, le Crédit Lyonnais et le GAN. Puis, le gouvernement Jospin a pris très fidèlement le relais en consacrant la totalité des 91, 5 milliards tirés des privatisations à éponger les dettes et à accroître le capital du Crédit Lyonnais, du GAN, de Giat, de Thomson Multimédia, permettant ainsi aux capitalistes de s'approprier des entreprises devenues florissantes et juteuses grâce aux flots d'argent public injecté. A tel point que la vente du GAN, de sa filiale CIC ainsi que celle de Thomson Multimédia n'ont rien rapporté à l'Etat.

En revanche, une fois l'affaire en poche, ces nouveaux patrons privés n'ont plus qu'à s'atteler à augmenter le rendement du profit, ce qui aggrave encore la détérioration des services rendus à la collectivité et le sort du personnel. Et pourquoi se gêneraient-ils puisque même si les serviteurs changent, la soupe leur est toujours servie aussi généreusement !

Annie ROLIN

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL AUGMENTENT

D'après le bilan présenté par Martine Aubry sur l'évolution des accidents du travail, après avoir un peu baissé de 1992 à 1996, le nombre des accidents du travail est reparti à la hausse en 1997 (+ 2,4%) et sur les premiers mois de 1998 (+ 1,2%). Les causes de cette augmentation ne sont pas à chercher bien loin : l'augmentation des cadences, les horaires de plus en plus déments.

Le journal *Les Echos* du vendredi 26 et samedi 27 février expliquait l'augmentation des accidents du travail de ces derniers mois par « *le niveau exceptionnel des créations d'emplois depuis deux ans qui accroît mécaniquement les risques* » !

Si c'était la bonne explication, cela signifierait que les accidents sont en proportion du nombre de travailleurs, donc qu'ils ne baissent pas. En fait, les créations d'emplois, dont le niveau n'est pas « exceptionnel », sont essentiellement des emplois précaires, et ceci est aussi une cause d'accidents du travail, car beaucoup d'accidents surviennent parce que les travailleurs, étant intérimaires, n'ont pas été formés dans le travail souvent dangereux qu'on leur confie. Pour les maladies professionnelles l'évolution est la même. Les statistiques ne prennent en compte que les personnes indemnisées, dont le nombre a augmenté régulièrement de 21% entre 1995 et 1996. Viennent en tête les maladies péri-articulaires, les affections dues à l'amiante – il faut dire que, outre le fait que la maladie se déclare parfois trente ou quarante ans plus tard, elle n'est que depuis peu vraiment acceptée comme maladie professionnelle – et enfin celles causées par le bruit.

Le Medef (ex-CNPF) et des syndicats dont la CFDT et FO déclarent qu'il faut « *procéder ensemble à un examen du système français de prévention des risques professionnels sur le lieu de travail, de manière à rechercher les évolutions et adaptations aujourd'hui nécessaires* », alors que tout le monde sait très bien que partout les conditions de travail s'aggravent et du coup, l'insécurité dans le travail.

Aline RETESSE

UNE MESURE D'INTIMIDATION INACCEPTABLE

En traduisant Michel Beurier devant le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand, les autorités veulent faire un exemple et intimider tous ceux qui n'acceptent pas la politique du gouvernement vis-à-vis des sans-papiers.

Ce militant syndical, secrétaire général de l'UD-CGT du Puy-de-Dôme, est accusé d'avoir contribué à laisser s'échapper du tribunal administratif un « sans-papier » qui venait d'être condamné à l'expulsion et que les forces de l'ordre allaient interpeller.

Michel Beurier risque une condamnation pénale et une forte amende. Le gouvernement espère que les expulsions, les détentions de travailleurs sans papiers et les pressions sur ceux qui les soutiennent finiront par venir à bout des mouvements de protestations qui continuent de se développer.

Nous ne pouvons laisser faire. C'est pourquoi Lutte Ouvrière exprime sa solidarité envers ce militant et appelle à manifester lundi 8 mars à 11 heures, place du Premier-Mai à Clermont-Ferrand.

LE PS N'EST PAS PRESSÉ DE SE TROUVER FACE AUX ÉLECTEURS

Le Parti Socialiste a « découvert » qu'une élection européenne a lieu dans trois mois… puisqu'il a réuni une convention nationale pour décider d'un programme à ce sujet.

Revenu au gouvernement depuis un an et demi, le PS est impliqué au plus haut niveau dans tout ce qui se décide à Paris aussi bien qu'à Bruxelles. On n'en connaît que trop le résultat et cela n'a guère de quoi attirer les électeurs qui voient quelle politique anti-sociale mène le gouvernement Jospin. Le PS voudrait donc pouvoir se faire oublier pour éviter d'être sanctionné par une partie de l'électorat le 13 juin.

Du coup, les dirigeants du PS retardent le plus possible le moment où ils devront se mettre en campagne et, en attendant, ils tentent de donner le change.

Le programme européen du PS – il lui en faut bien un – est un recueil de lieux communs n'engageant à rien. Le PS dit vouloir une « *fédération d'Etats-nations* » : bien malin qui peut dire ce que cela signifie. Quant à « *l'initiative de croissance et d'emploi* » pour l'Europe qu'il annonce, c'est une plaisanterie quand on voit le gouvernement Jospin ne rien faire de sérieux contre le chômage alors qu'il est au pouvoir.

Les dirigeants du PS ne peuvent ignorer que l'électorat ouvrier a des raisons de vouloir sanctionner la politique du gouvernement. C'est pour cela que, des mois durant, ils se sont défilés pour ne pas conduire leur propre liste. Aucun d'entre eux n'avait envie d'être celui que ses petits camarades et rivaux désigneraient comme responsable d'un mauvais score au soir du 13 juin.

Cela n'empêche pas, au contraire, les candidats à un fauteuil strasbourgeois d'être légion parmi les chefs et sous-chefs des clans du PS. 450 se bousculent pour 87 places sur une liste dont toutes ne sont pas éligibles, loin de là. Autant dire que, derrière le cinéma des « débats » sur le programme européen du PS, se livre une lutte, fort peu politique, pour les sièges de députés européens. Et si la direction du PS dit attendre début avril pour faire connaître sa liste, c'est qu'il lui faut du temps pour trancher les rivalités entre politiciens socialistes. Et dans un tel panier de crabes, ce n'est pas facile.

Même les « courants » se prétendant critiques par rapport à l'orientation majoritaire, telle la Gauche Socialiste, ont remballé leur comédie de « référendum interne » sur le traité d'Amsterdam. Tout ce petit monde politicien s'empresse de rentrer dans le rang, d'autant plus que les alliés du PS veulent aussi leur part. Les Radicaux de Gauche rappellent leur existence lorsqu'il s'agit de demander des places éligibles sur la liste PS ; les partisans de Chevènement, le « miraculé », préféreraient ne pas avoir à tabler sur un miracle électoral en se comptant sur leur propre liste… même si, dans la perspective d'un marchandage ultérieur, ils menacent de le faire. La réalité de la politique, telle que la conçoivent tous ces gens, la voilà : courir après les places.

La tête de liste PS, Hollande, annonce qu'en avril on va voir ce qu'on va voir ! Il dit que les « *socialistes seront mobilisés pour faire changer le cours de la construction européenne* » et pour « *mener un combat droite-gauche à l'échelle européenne* ». Mais s'il joue avec des mots ronflants qui sonnent creux, c'est qu'il n'a pas d'autre choix.

Pierre LAFFITTE

La prochaine réunion du CERCLE LÉON TROTSKY aura pour thème

LEUR EUROPE : CELLE DES BANQUIERS ET DES GROUPES CAPITALISTES

Vendredi 19 mars à 20h30
Salle de la Mutualité – 24 rue Saint-Victor à Paris (5e)
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

AFP

Glavany au Salon de l'agriculture. Tous les dirigeants européens veulent la même chose : ne pas être la vache à lait des voisins.

Échec des premières discussions sur la réforme de la PAC

L'EUROPE POUR TOUS, MAIS CHACUN POUR SOI

Le premier round des discussions entre ministres européens sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) s'est terminé par un match nul. Face aux propositions allemandes, le ministre français de l'Agriculture, Jean Glavany, a réussi à botter en touche, ce qui lui a au moins permis de traverser indemne le Salon de l'Agriculture à Paris. La prochaine rencontre devait se tenir le 4 mars.

La position allemande avait été annoncée à l'avance. L'Allemagne trouve que la PAC lui coûte cher (11 milliards d'euros, 72 milliards de francs) et refuse de verser, à elle seule, 60 % du budget européen. Pour réduire sa facture, elle propose que désormais les États nationaux prennent le relais des aides distribuées aux agriculteurs par les fonds européens. Cette formule, baptisée « cofinancement », reviendrait à déplacer le poids principal de l'aide agricole de l'Allemagne vers la France, pays le plus agricole.

Les représentants français, qui préféraient la formule actuelle, espèrent avoir trouvé la parade : Glavany propose de réduire les aides par la « dégressivité » des primes versées aux agriculteurs. La réduction atteindrait 3 % par an pour les grandes cultures et 1 % pour les autres productions. Cela pourrait réduire les aides de 7 milliards d'euros (46 milliards de francs) pour 2000 à 2006, soit un milliard d'euros par an. Cela épargnerait 200 millions d'euros par an (2 milliards de francs) qui serviraient à alléger le budget allemand. Mais le représentant allemand veut au moins 3 milliards d'euros de réduction. Entre 200 millions proposés et 3 milliards, il y a une sacrée marge : les aides versées à l'Espagne, au Portugal, à la Grèce et à l'Italie seraient donc revues à la baisse ; la ristourne consentie à Thatcher en 1994 pour la contribution anglaise à l'Europe serait réexaminée. Mais rien ne dit que les trois milliards d'euros seront ainsi réunis. Sans compter que l'Autriche, les Pays-Bas et la Suède ont des souhaits identiques à ceux de l'Allemagne.

Pour compléter sa proposition, le ministère de l'Agriculture français mijote des baisses des prix agricoles qui entraîneraient une baisse des aides compensatoires. Cela pourrait concerner la viande bovine, qui baisserait de 15 % (pour le producteur, pas pour le consommateur), mais la Commission européenne voulait 30 % de moins.

Comme on voit, ça coince. Les oppositions et les conflits d'intérêts sont importants. Ils vont faire tanguer le vaisseau européen dans les jours qui viennent, même si au dernier sommet européen tenu, vendredi 26 février, à Pétersberg, près de Bonn, ministres et présidents ont fait comme si de rien n'était.

L'Europe n'en a pas fini avec les antagonismes entre États nationaux. En effet, outre la PAC, elle entend réviser à la baisse le reste du budget européen, notamment les aides versées aux régions et son mode de financement. Il s'agit de rendre l'entrée de nouveaux pays dans l'Union la plus légère possible aux finances des États déjà membres, qui entendent réserver leur argent à leurs capitalistes nationaux. Et il leur importe guère que cela se solde par des difficultés plus grandes pour les plus petits producteurs, du moment que les gros agriculteurs et les géants de l'agroalimentaire restent prospères.

La crise actuelle n'a cependant pas empêché François Hollande, qui pilote la liste socialiste à la prochaine élection européenne, de profiter de la réunion des socialistes européens, pour affirmer, sans rire, que la construction européenne allait être facilitée par le fait que onze des quinze gouvernements sont socialistes.

On venait pourtant de voir que, dès qu'il y a des intérêts divergents, les dirigeants européens se comportent d'abord en défenseurs de leurs intérêts nationaux, et le socialiste Funke, ministre de l'Agriculture allemand, s'opposer au non moins socialiste Glavany. A croire que les lunettes roses bouchent la vue.

J. F.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

QUEL AVENIR POUR LE KOSOVO ?

Le 23 février à Rambouillet, à l'issue de 17 jours de négociation, Serbes, Kosovars et représentants du « groupe de contact » se sont quittés en ne tombant d'accord que sur un seul point : la date d'une prochaine rencontre !

De toute façon, ni les Kosovars, ni les Serbes n'ont rien de bon à espérer des membres « du groupe de contact ». Ce groupe représente les intérêts diplomatiques des puissances américaine, française, allemande, anglaise, italienne et russe. Et dans ce panier de crabes, les deux seuls points qui font aujourd'hui l'unanimité sont la crainte d'une extension du conflit et le mépris tant du droit des peuples que des intérêts des populations.

Européens et Américains renvoient aujourd'hui les nationalistes serbes et albanais dos à dos et se posent en arbitres. Trop facile : après avoir laissé les nationalistes serbes abolir le statut d'autonomie du Kosovo en 1989 puis aggraver l'oppression de la majorité albanaise des Kosovars, ils ont soudain décidé que Milosevic, le dictateur yougoslave, était allé trop loin. Mais uniquement parce que Milosevic n'a pas réussi à soumettre les Albanais du Kosovo. Au contraire les exactions de l'armée serbe, ayant radicalisé les Kosovars et fait le jeu des ultra-nationalistes de l'UCK, ont ravivé le conflit.

Les dissensions de la délégation albanaise lors des négociations de Rambouillet n'ont fait que souligner cette radicalisation. La majorité de l'Armée de Libération du Kosovo, qui prône l'indépendance, n'attend désormais son salut que de la lutte armée, tandis que les membres du gouvernement provisoire albanais d'Ibrahim Rugova, d'accord avec le groupe de contact pour ne revendiquer qu'une simple autonomie du Kosovo, sont apparus isolés.

Les partisans de l'autonomie placent leurs espérances dans l'arbitrage de l'OTAN. Mais que vaut un tel arbitrage ?

On se souvient que Milosevic s'était engagé, dans un accord signé en octobre 98, à retirer l'armée serbe du Kosovo. 1 600 observateurs de l'OSCE s'étaient même rendus sur place pour s'en assurer. Cela n'a pas empêché que réapparaissent ces derniers jours, sortant directement des casernes serbes du Kosovo, des dizaines de chars et de pièces d'artillerie…

De l'emploi de la force par les Occidentaux, en particulier des frappes aériennes dont l'OTAN ne cesse de menacer la Serbie, l'exemple encore tout frais de l'Irak montre que ce sont les populations, et serbes et albanaises, qui ont tout à redouter plutôt que Milosevic. Car c'est bien la population irakienne et pas Saddam Hussein, qui a fait les frais des frappes américaines, sans que Kurdes ou chiites ne voient le moindre soulagement à l'oppression qu'ils subissent de la part de la dictature irakienne.

L'OTAN évoque aussi parfois une intervention terrestre pour repousser les Serbes hors du Kosovo et désarmer l'UCK, de toute évidence en espérant bien l'éviter. En admettant même en effet qu'elle n'aboutisse pas à aggraver la guerre en introduisant une troisième force militaire qui aurait à combattre sur deux fronts, elle n'apporterait au mieux qu'une trêve en attendant le prochain conflit. Dans combien de pays d'Asie ou d'Afrique les conflits armés ont repris ou tout simplement continué malgré la présence des casques bleus onusiens ou blancs de l'OUA, destinés à séparer les combattants et rétablir la paix ?

Les grandes puissances ne veulent pas parler, en tout cas pour l'instant, de l'indépendance du Kosovo, pas même d'un référendum à ce propos, pas même à terme. Pourtant les Albanais du Kosovo ont le droit légitime à l'autodétermination, y compris le droit à l'indépendance et de se séparer de la Yougoslavie.

Et la guerre a creusé un tel fossé entre Serbes et Albanais que l'acceptation par la Serbie du droit à l'indépendance du Kosovo semble probablement seule en mesure de rétablir un début de normalisation entre les deux populations, en tout cas d'en jeter les bases.

Car l'indépendance (en admettant que ce soit bien cela que veut la majorité de la population kosovar) ne suffira pas à assurer une paix durable dans les Balkans tant que les pays de cette région resteront aux mains des bandes nationalistes, qui n'ont rien d'autre à offrir à leur propre peuple que la guerre et l'oppression des autres peuples et du coup de lui-même.

Un Kosovo indépendant resterait toujours un pays pauvre, dans lequel les nationalistes au pouvoir n'auraient d'autre solution, pour assurer leurs privilèges et tenir sous leur nouveau joug leur population, que de continuer à désigner à celle-ci les Serbes comme les ennemis, et opprimer à leur tour la minorité serbe qui n'aurait pas été chassée du Kosovo, tout en se replaçant sans doute de plus sous la coupe d'un pays plus puissant.

S'il est une région d'Europe qui aurait besoin aujourd'hui d'une politique communiste révolutionnaire – une politique où l'internationalisme, s'il s'oppose radicalement à tout nationalisme, commence aussi par le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et par le respect des droits des minorités, quelles qu'elles soient – c'est sans aucun doute les Balkans.

Certes il semble lunaire d'évoquer une telle politique aujourd'hui puisqu'aucune force, aussi minime soit-elle, n'y apparaît là-bas pour la défendre. Pourtant l'utopie d'une Fédération des Etats Socialistes des Balkans, qui défendu par des militants et des partis bien réels fut quand même un temps un programme tout à fait réaliste, correspond plus que jamais aux intérêts des travailleurs, ouvriers et paysans, serbes, albanais, croates ou bosniaques. Il est impossible que parmi eux ne surgissent pas à nouveau des femmes et des hommes qui en prennent conscience.

H. A.

Dans le monde

Négociations salariales en Allemagne

UN COUP DE CANIF INDOLORE DANS LA GRAISSE DES PROFITS PATRONAUX

Le début de l'année a été marqué en Allemagne par les négociations salariales dans plusieurs branches importantes. C'étaient les premières qui avaient lieu depuis l'entrée en fonction du gouvernement SPD-Verts en septembre dernier, et en ce sens elles avaient valeur de test sur ce que les salariés pouvaient attendre de la présence du Parti Social- Démocrate au gouvernement.

Klaus Zwickel, président du syndicat de la métallurgie IG Metall, avait commencé par donner le ton en déclarant que cette fois cela allait être « *la fin de la modestie* ». Voulait-il parler de la modestie des revendications de son syndicat ces dernières années ? Selon l'Office fédéral des statistiques, les salaires réels sont aujourd'hui sous le niveau de 1990 (ils ont chuté de 7,8 % entre 1991 et 1997, toutes branches confondues). L'IG Metall réclamait une augmentation de 6,5 %. L'organisation patronale Gesamtmetall proclamait, de son côté, sa volonté de ne pas accorder plus de 2 %. On a eu droit à la comédie traditionnelle des négociations, des ruptures de négociations, des grèves d'avertissement dans certains secteurs choisis par la direction du syndicat, de la menace d'engager une consultation des syndiqués du Baden-Würstemberg sur le recours éventuel à une grève plus large, avant de l'étendre éventuellement à d'autres régions. Bref le scénario bien rodé qui caractérise les négociations des conventions salariales outre-Rhin.

Le gouvernement a appelé à la poursuite des négociations, un médiateur, qui n'était autre que l'ancien président du Parti Social-Démocrate (SPD) Hans-Jochen Vogel, est intervenu et finalement la direction de l'IG Metall a accepté, le 18 février, un compromis équivalent (compte tenu des primes) à une hausse d'environ 4 % sur l'année. C'est certes plus que les années précédentes (2,5 % en 1997, 1,5 % en 1998), mais loin de permettre un début de rattrapage des salaires. Et puis pour bien situer les choses il faut préciser qu'au même moment un des principaux trusts de l'automobile, Volkswagen, annonçait pour 1998 le plus gros bénéfice de son histoire, d'un montant de 7,5 milliards de francs, en hausse de 65 % sur l'année précédente !

Dans les services publics on n'a même pas eu droit au même cinéma puisque les négociations viennent de se conclure sans heurt le 27 février sur une augmentation de 3,1 % à partir du 1er avril prochain. Pour les 3,2 millions d'employés des services publics, dont 2,4 millions dépendent des Länder, cela ne représentera en réalité qu'une augmentation de 2,5 % sur l'ensemble de l'année 1999. Une hausse bien modérée donc.

D'autant qu'à l'Est les salaires restent fixés à 86,5 % du niveau de l'Ouest… dix ans après l'absorption de l'ancienne RDA par la République Fédérale. En outre les dirigeants des Länder se sont empressés de déclarer, comme le ministre des Finances de Saxe dans une interview au journal économique *Handelsblatt*, que cette hausse représentait une charge trop lourde pour leurs budgets et qu'ils allaient continuer à dégraisser et à jouer sur la flexibilité pour réduire les heures supplémentaires.

Donc ce qui a été obtenu ne représente pas une amélioration bien grande du sort des travailleurs. Et il risque d'en être de même dans les négociations en cours dans la chimie, le secteur postal ou les banques et assurances.

Pourtant les travailleurs de la métallurgie avaient répondu massivement aux premières grèves d'avertissement, mais c'est la direction de l'IG Metall qui a décidé pour eux d'arrêter la lutte… avant même de l'avoir engagée. Car il était évident dès le départ qu'elle ne souhaitait absolument pas créer une situation difficile pour le gouvernement. Il est vrai que c'est tout de même l'un des siens, Walter Riester, ancien membre de son comité directeur, qui est depuis septembre dernier ministre du Travail.

Henri MARNIER

LES MAUVAISES MINES DE LA PLANÈTE

Le traité sur l'interdiction des mines antipersonnel (fabrication, commerce, stockage) préparé à Ottawa en décembre 1997, vient d'entrer en vigueur le 1er mars.

Ces mines dont il en existerait 70 à 100 millions disséminées sur la planète constituent une calamité pour certains pays. Durant les guerres d'abord, elles blessent ou tuent, mais ensuite lorsque la paix – ou la cessation des hostilités – finit par revenir, elles continuent durant des dizaines d'années à mutiler et à massacrer. Des régions du globe comme le Cambodge, plusieurs pays d'Afrique, la Bosnie, l'Amérique centrale en sont particulièrement infectées. Bien souvent nul ne sait exactement où elles ont été posées. L'ouragan Mitch qui a dévasté l'Amérique centrale aurait déplacé 70 000 de ces mines, dont certaines ont ensuite explosé.

Chacun admet que ces mines constituent une arme, qui maintient indéfiniment un état de guerre, même lorsque la paix est revenue. L'opinion publique en est scandalisée, et des Organisations non gouvernementales (ONG), dont Handicap International, ne cessent de militer pour éradiquer ces engins. Dans la mesure où les mines ne coûtent pas cher (quelques dollars pièce), qu'on peut maintenant en fabriquer dans des pays relativement pauvres, les grands marchands d'armements n'y attachent pas grand prix. On fait beaucoup plus de profit en vendant des avions et des missiles qu'en vendant des mines. Ceci explique que 133 pays ont signé le traité d'Ottawa, dont beaucoup de pays industriels marchands d'armes comme la France, la Grande-Bretagne, etc. Cela ne lèsera pas vraiment les profits des vendeurs d'engins de mort.

Cela dit, le traité d'Ottawa n'a pas une grande portée. Plusieurs pays majeurs ne l'ont pas signé. Les USA d'abord, arguant que les champs de mines entre les deux Corées doivent rester en place, tant que la Corée du Nord est « menaçante ». Il y a également dans les non-signataires, et gros fabricants, la Russie, la Chine, l'Inde, la Turquie, Israël…

Les pays qui ont choisi de mettre leur paraphe sur ce traité sont prêts à signer n'importe quoi tant qu'ils ne sont pas eux-mêmes en conflit. Un pays pauvre comme l'Angola, et l'un des plus touchés par les mines, a signé le traité. Mais la reprise de la guerre civile entre le gouvernement et l'Unita, a « justifié » le dépôt de nouvelles mines…

La France se donne le beau rôle d'être en pointe dans le combat anti-mines. Mais on trouve encore en Afrique du Nord des mines françaises datant de la guerre d'Algérie. Et puis si la France se trouvait mêlée à un conflit important, autre qu'une expédition militaire dans un pays ex-colonial, continuerait-elle à répudier les mines, ou ferait-elle comme l'Angola ? Et ce qui vaut pour la France, vaut pour les autres.

Dénoncer les mines et ceux qui s'en servent, cela fait bien, mais cela ne change rien. Sans parler des menaces de destructions bien plus amples que les mines, conventionnelles ou nucléaires.

Si on veut déminer une bonne fois cette société, c'est le capitalisme qu'il faut éradiquer. Et même une fois cela accompli, il laissera comme cadeau à la société future des millions de mines, comme ultime souvenir de sa barbarie.

André VICTOR

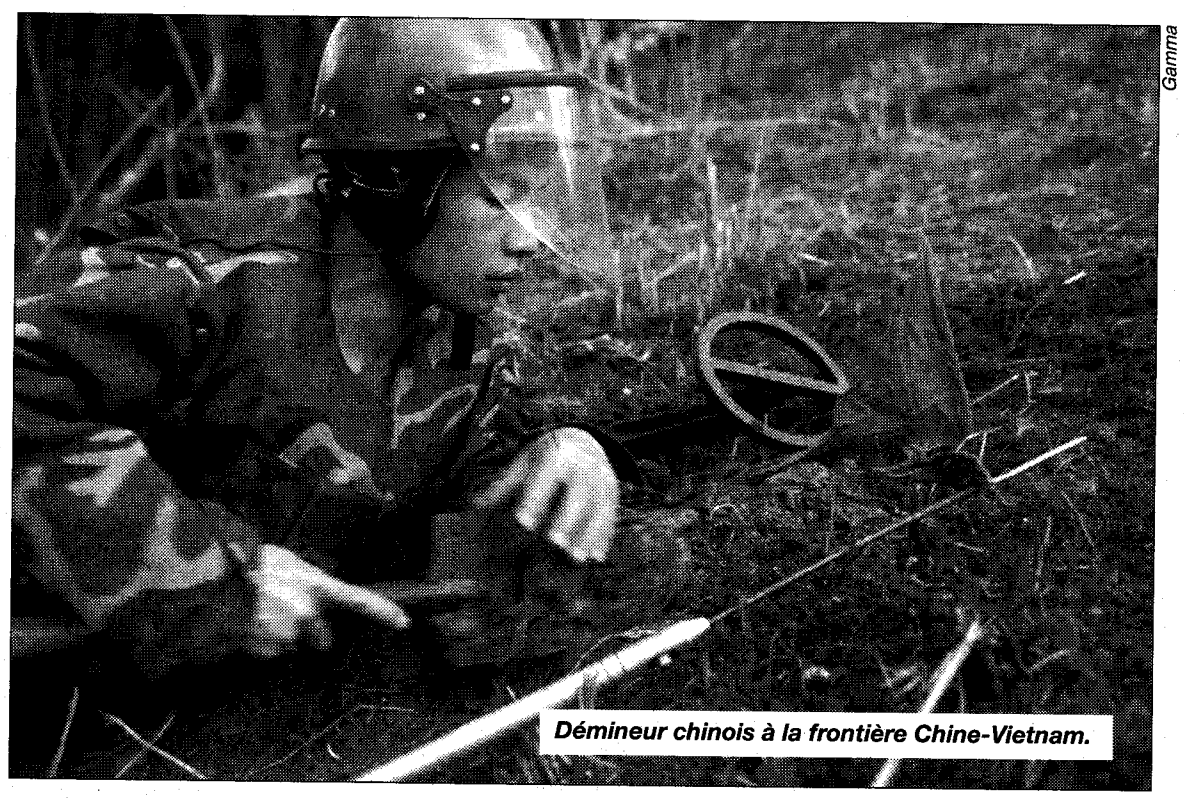

Gamma

Démineur chinois à la frontière Chine-Vietnam.

Chine

SOUS LE SIGNE DU VAUTOUR

Même sans être féru d'astrologie chinoise, il est sans doute indéniable que l'année qui commence en Chine risque de se dérouler non seulement sous le signe du Lapin mais aussi sous celui des tensions sociales.

Toutes les sources d'information relatent en effet la multiplication des manifestations revendicatives ces derniers temps.

A la campagne, des paysans, appauvris de plus par les inondations catastrophiques de cet été, auraient manifesté dans plusieurs localités, essentiellement contre la corruption dont font preuve les autorités à tous les niveaux. Celle-ci porte la ponction sur les revenus des paysans à des niveaux insupportables, tandis que routes ou écoles au nom desquelles toutes ces taxes sont levées restent en un état de délabrement total. Ainsi, à Daolin, dans le Hunan, 4 000 paysans se seraient affrontés aux forces de l'ordre, pour protester contre la corruption et la multiplication des impôts et il y aurait eu un mort et une centaine de blessés parmi les manifestants. De plus, la misère qui pousse les couches les plus pauvres des paysans à aller vers les villes, où ils errent à la recherche d'un emploi, amènerait leur nombre maintenant à 160 millions.

En ville, par exemple dans le Hunan, des centaines d'ouvriers licenciés à 45 ans protestent régulièrement devant le siège du gouvernement local à Changsha. Le nombre de chômeurs urbains serait de 30 millions, et selon de vieilles recettes, les autorités chinoises s'ingénieraient à « fragmenter » en de multiples statuts les chômeurs : il y aurait ainsi, outre les chômeurs, des travailleurs « *mis à pied pour une durée indéfinie* » et des travailleurs mis prématurément à la retraite, ces situations amenant certaines villes du centre et du nord-est de la Chine à connaître une progression énorme du nombre de foyers vivant dans la misère. A côté de cela, selon une enquête datant de la mi-1997, 1,3 % de familles possédant plus de 200 000 yuans d'actifs contrôlerait 31,5 % des actifs totaux de la Chine.

Le gouvernement chinois ne risque pas d'enrayer ce mouvement puisqu'il vient d'annoncer pour mars une révision constitutionnelle inscrivant désormais l'économie privée au titre de « *composante importante* » de l'économie, inscrivant aussi les idées de Deng Xiao Ping, à l'origine du mouvement de réformes actuel il y a vingt ans, dans le préambule de la Constitution, aux côtés des références purement formelles au marxisme, au léninisme, au maoïsme… Tout cela bien sûr ne vient que se greffer sur une réalité où le profit capitaliste tout comme la corruption n'ont pas attendu les mots pour exister. Mais cette révision constitutionnelle, qui souligne que le profit fait partie des dogmes officiels, est sans doute propre à conforter encore plus les possédants tant chinois qu'étrangers qui investissent en Chine.

Même si cela se pare des qualificatifs de modernisation, la Chine connaît une aggravation des clivages sociaux qui la ramène à la situation d'avant 1949. Et si dans ce contexte ouvriers et paysans réussissaient, par leurs manifestations de mécontentement, à inspirer une crainte salutaire à leurs exploiteurs, aussi hypocrites qu'avides, on ne pourrait que s'en féliciter.

Nelly MEYER

Israël

TOUJOURS LA MANIÈRE AU SUD-

Dimanche 28 février, une bombe a explosé dans la « zone de sécurité » qu'Israël occupe au Sud-Liban. Dans cette attaque perpétrée par la milice chiite du Hezbollah, un général, deux autres militaires et un journaliste israéliens ont été tués. Cinq jours auparavant, trois officiers israéliens avaient été tués.

« *Nous nous efforçons par tous les moyens d'épargner la population libanaise* » a osé dire le chef d'état-major de l'armée israélienne, alors que son aviation et son artillerie bombardaient et pilonnaient des positions supposées du Hezbollah dans la banlieue de Beyrouth, la capitale, ou encore à Baalbek et à Tyr. Et lorsque l'on sait que la précision de ces bombardements et de ces pilonnages n'est pas le souci majeur des militaires israéliens, on peut être sûr que la population en a été, une fois encore, la principale victime. Quoi qu'aient pu dire les responsables de l'armée israélienne, leurs forces n'ont nullement fait preuve de « retenue ».

Cela fait un peu plus de vingt ans qu'Israël occupe à sa frontière nord une bande dite « de sécurité » située en territoire libanais. Elargie en 1985, cette bande atteint aujourd'hui environ 850 kilomètres carrés. Elle est totalement contrôlée par l'armée israélienne aidée par ses alliés, les miliciens de l'ALS (Armée du Liban-sud). Le général qui a trouvé la mort dimanche 28 février était d'ailleurs chargé de liaison avec l'ALS, autant dire son chef véritable.

Initialement, le contrôle de cette zone avait soi-disant pour but d'empêcher les Palestiens de l'OLP ou d'autres tendances, puis ensuite le Hezbollah, de tirer sur la région nord d'Israël, la Galilée.

Depuis 1996, à l'issue d'une violente opération militaire israélienne décidée par le travailliste Shimon Pérès, alors à la tête du gouvernement, les deux camps s'étaient engagés à ne plus prendre les civils pour cibles, qu'ils soient libanais ou israéliens. Le Hezbollah a jusqu'à présent respecté cet accord, tandis que les militaires israéliens continuaient imperturbablement, après chaque attentat dont ils étaient les victimes, à bombarder à l'aveuglette villes et villages sous prétexte qu'ils étaient susceptibles d'héberger les miliciens du Hezbollah. La sécurité des soldats israéliens ne s'est pas pour autant améliorée : 37 d'entre eux sont morts en 1997, 24 en 1998. Au point qu'une partie de plus en plus importante de la population israélienne (près de la moitié) ne voit plus maintenant de raison au maintien de ladite « zone de sécurité ».

En 1998 le gouvernement avait accepté une résolution de l'ONU demandant le retrait « sans délai » des forces israéliennes de tout le territoire libanais. Sauf que les conditions posées par Nétanyahou ont été telles que l'acceptation israélienne est pour l'heure restée lettre morte.

Le regain de tension au Sud-Liban intervient alors qu'Israël est en pleine campagne électorale. Ce qui peut inciter Nétanyahou à entreprendre une offensive de grande envergure. Ce choix avait été celui du travailliste Pérès en avril 1996. Pérès n'avait pas pour autant gagné les élections car quitte à choisir un Premier ministre radical dans la répression, Nétanyahou semblait mieux placé aux yeux de cette droite dont Pérès espérait pourtant les bonnes grâces.

De ce point de vue, les choses n'ont donc guère changé puisque les principaux représentants politiques israéliens, que ce soit Nétanyahou bien sûr, mais aussi Barak le chef actuel du Parti Travailliste ou encore Morchédaï qui dirige le parti centriste ont, sans exception, déclaré se repositionner contre le retrait israélien du Liban. Cette union nationale (peut-être circonstancielle) montre que le mépris de l'opinion israélienne est la chose la mieux partagée par la droite, le centre et la prétendue gauche gouvernementale.

Georges LATTIER

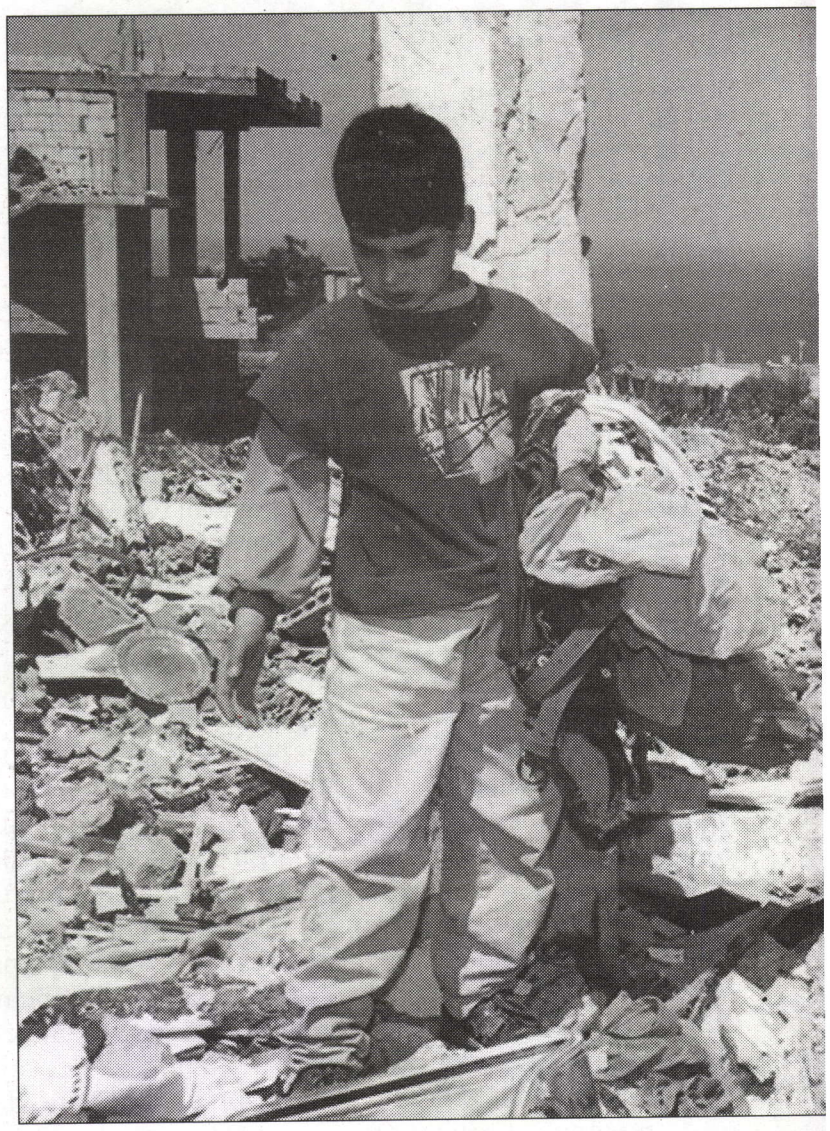

USA

Explosion chez Ford à Détroit

LA VIE ET LA SÉCURITÉ SACRIFIÉES À LA BAISSE DES COÛTS

Le journal trotskiste américain, *The Spark*, a publié plusieurs articles dans son numéro 603 du 15 février sur l'explosion de la centrale électrique de Ford à Rivière Rouge à Detroit, qui donne une idée des conditions existant dans certaines usines américaines. Nous en citons quelques extraits.

Lundi 1er février, une explosion suivie d'un incendie a détruit la centrale d'énergie qui fournissait toute l'électricité, le gaz, l'eau et la vapeur nécessaires au fonctionnement de l'énorme complexe de Ford près de Detroit. C'est le plus grave accident industriel depuis des années.

Immédiatement, toutes les usines du complexe s'arrêtèrent – avec l'acier dans les fours, les voitures dans les cabines de peinture, les ponts et les presses stoppés en plein mouvement. La plupart des autres usines furent plongées dans l'obscurité. Il n'y avait pas de systèmes d'éclairage de secours ou bien ils ne fonctionnèrent pas. Les quelques lampes électriques que des ouvriers qualifiés avaient dans leur boîte à outils ou que quelques contremaîtres avaient sur leur bureau étaient bien insuffisantes pour éclairer l'évacuation de l'ensemble des usines. Les briquets et les allumettes furent utilisés. Il n'y avait aucun plan d'évacuation.

Dans la centrale elle-même, plus de 30 personnes furent blessées, la plupart gravement. Deux semaines après la tragédie, quatre travailleurs sont morts, dix autres sont encore dans un état critique, terriblement brûlés. Nombreux sont ceux qui sont sous assistance respiratoire ou d'autres systèmes de survie.

Le jour de l'explosion, William Clay Ford fils, le président de Ford, vint à l'usine et déclara : « *Ce jour est l'un des pires que j'ai connus. Chacun de ceux qui travaillent ici est comme un membre de la famille* ».

C'est peut-être vrai que Ford fut horrifié par la dimension humaine de la catastrophe.

Mais il n'en reste pas moins vrai que Ford fils et ses directeurs sont ceux qui décident des réductions de coûts qui aboutissent à des économies sur l'entretien. Et réduire l'entretien ne peut qu'augmenter le risque d'accident dans une industrie qui a déjà un taux d'accidents graves deux fois et demie supérieur à ce qu'il est en moyenne dans l'industrie.

C'est dire que ces économies sur l'entretien mènent à des tragédies comme celle qui est survenue dans la centrale électrique.

Le grand souci de Ford fut manifestement de faire redémarrer la production au plus vite, à nouveau au mépris de la santé et de la sécurité des travailleurs !

[…] Dès le lendemain, on obligea les électriciens, dont beaucoup connaissaient de près les travailleurs blessés et les morts de la centrale, à faire de longues heures supplémentaires alors qu'ils étaient encore sous le choc.

Deux jours après l'accident, Ford essaya de remettre en route la production dans l'usine d'emboutissage qui alimente de nombreuses usines d'assemblage. Il a fait entrer des générateurs, mais ne s'est pas préoccupé de la ventilation. Les travailleurs et quelques syndicalistes durent arrêter le travail ce jour-là. Dans certaines usines, on tenta de faire reprendre la production alors qu'il n'y avait pas de chauffage.

Neuf jours après l'accident, au moins une conduite de gaz fut rompue, vraisemblablement par des engins de construction qui avaient manœuvré à la hâte pour mettre sur pied au plus vite un nouveau bâtiment pour la peinture. Il y eut aussi un court-circuit électrique dans une station électrique de dépannage, ce qui provoqua un petit incendie et plongea l'usine des moteurs et des réservoirs dans le noir. D'autres usines furent fermées et les travailleurs évacués à cause du risque d'une nouvelle panne d'électricité. A l'usine d'assemblage, certains ouvriers furent envoyés attendre hors des chaînes le retour à la normale ; mais ceux de l'atelier de peinture continuèrent à travailler — pour récupérer les voitures qui étaient au milieu des cabines de peinture ! […]

FORTE LIBAN

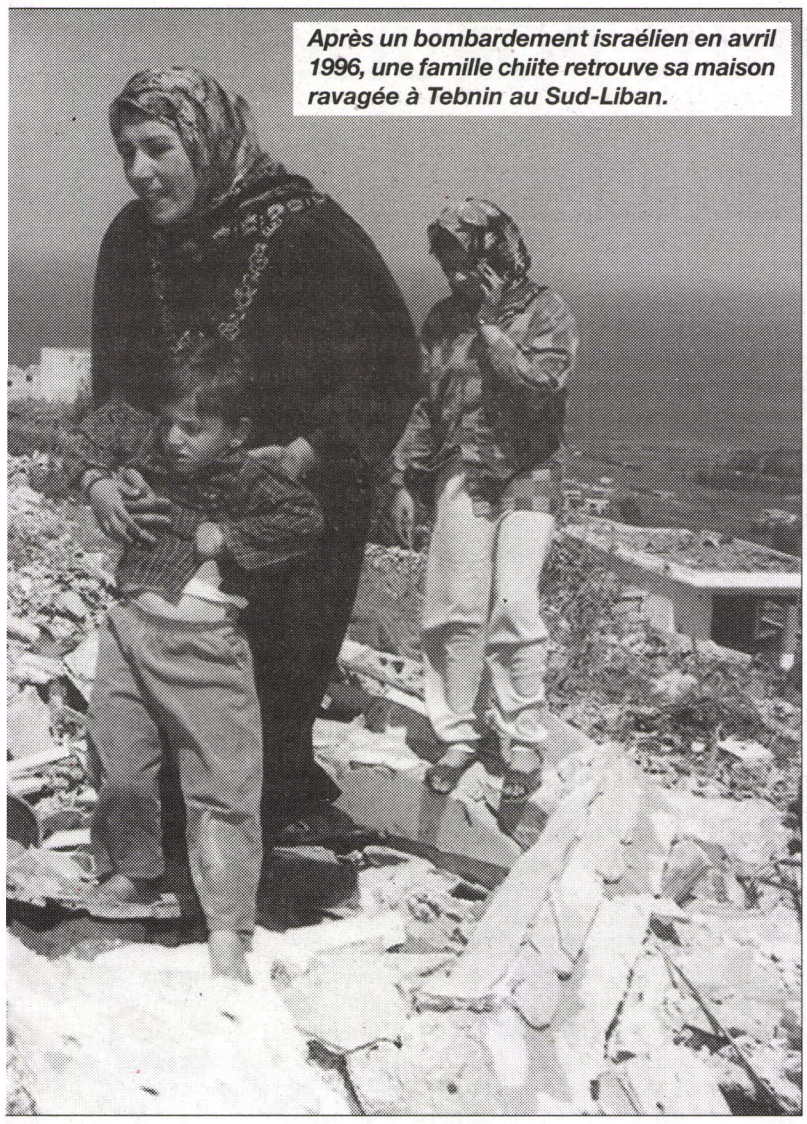

Après un bombardement israélien en avril 1996, une famille chiite retrouve sa maison ravagée à Tebnin au Sud-Liban.

Gamma

Irak

RAIDS ANGLO-AMÉRICAINS MEURTRIERS

Depuis les bombardements anglo-américains de décembre 1998 sur l'Irak, bombardements particulièrement violents puisqu'ils auraient déversé sur le pays plus de bombes qu'au cours de toute la guerre du Golfe de janvier-février 1991, les raids aériens américains et britanniques contre le nord et le sud du pays n'ont pratiquement pas cessé. Quotidiennement, les frappes aériennes écrasent sous les bombes de prétendus objectifs militaires, qui se révèlent souvent n'être que des bâtiments civils.

Ainsi dimanche 28 février, dans le nord du pays, à quelques dizaines de kilomètres de Mossoul, un centre de commandement militaire était visé par un raid aérien. En fait, le bombardement a détruit une station de pompage de pétrole sur un tronçon de l'oléoduc irako-turc et une petite station d'alimentation électrique ainsi qu'un centre de communications. Le raid aérien aurait fait au moins trois morts (chiffre officiel) et des blessés parmi les civils. Lundi 1er mars, la même région subissait un nouveau bombardement.

L'Irak continue à vivre sous la menace permanente des bombardements quand elle ne les subit pas directement. Non seulement il n'y a pas eu de levée de l'embargo commercial mais la guerre que mène le gouvernement américain contre Saddam Hussein, avec la complicité de l'ensemble des puissances occidentales, se poursuit au prix de souffrances terribles pour sa population. L'ONU, chargée de mettre en œuvre le programme « pétrole contre nourriture » qui devrait permettre au gouvernement irakien de vendre son pétrole afin d'acheter des biens de première nécessité, se reconnaît totalement impuissante devant la fréquence et l'importance des dégâts civils liés à ces bombardements anglo-américains.

Lorsqu'en 1980, Saddam Hussein engagea la guerre contre l'Iran de Khomeiny, il reçut tout le soutien du gouvernement américain et des puissances occidentales. Huit ans plus tard, cette guerre avait fait un million de morts de part et d'autres, saigné l'Irak à blanc et enrichi à millions les marchands d'engins de mort comme Dassault, Matra ou Thomson, pour ne parler que des capitalistes français. A cette époque, le dictateur Saddam Hussein était parfaitement fréquentable… jusqu'à ce qu'il tente de faire main basse sur le pétrole du Koweït, région qui, soit dit en passant, avait été détachée de l'Irak par l'impérialisme anglais au début du siècle. Et c'est cela qu'aujourd'hui encore, ces raids meurtriers sur le pays continuent à faire payer non pas tant au dictateur irakien qu'à toute la population du pays, victime de la malnutrition, des épidémies, des pénuries de moyens médicaux et des destructions multiples.

Lucienne PLAIN

Une reconnaissance tardive

LA TRAITE ET L'ESCLAVAGE, CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

Mi-février, les députés de l'Assemblée nationale ont adopté à l'unanimité (ceux de Démocratie Libérale refusant de participer au vote) un texte visant à qualifier de « crimes contre l'humanité » l'esclavage pratiqué à partir du XV^e^ siècle et la traite des populations africaines déportées en Europe, aux Amériques et dans l'Océan Indien.

Cette caractérisation qualifiait essentiellement jusqu'à ce jour la déportation et l'extermination des Juifs sous le nazisme. La procédure pour l'étendre à la Traite des Noirs pendant près de quatre siècles a démarré l'an dernier, à l'initiative de groupes indépendantistes des Antilles et de Guyane et à l'occasion du 150^e^ anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Elle vient d'aboutir avec un vote de la loi tout à fait justifié mais dont la portée reste symbolique.

« *La France a été la troisième puissance négrière du monde* » a rappelé à cette occasion Christiane Taubira-Delannon, la députée de Guyane (PS) qui présentait le texte. Comme dans d'autres nations d'Europe, la bourgeoisie a accumulé pendant plusieurs siècles sa fortune par le pillage du monde, le commerce inégal et la traite des esclaves. Les terres du Nouveau Monde « découvertes » par les Européens au XV^e^ siècle ont été accaparées par eux et les populations indiennes qui les occupaient ont été massacrées, en particulier aux Antilles. Pour travailler sur les nouvelles plantations, notamment de canne à sucre, installées sur ces terres, les marchands européens ont fait venir des Noirs d'Afrique, réduits en esclavage.

Ces hommes et ces femmes étaient achetés à bas prix contre de l'alcool, de la verroterie et des fusils en Afrique, puis vendus aux Antilles, au Brésil et en Amérique. Avec le profit réalisé, les marchands (en même temps armateurs) achetaient des denrées coloniales, du sucre, du café, des épices, pour les revendre aux riches d'Europe. Puis ils recommençaient l'opération. Ce commerce triangulaire a permis de consolider la fortune des grandes familles bourgeoises.

On estime que pour un esclave arrivé aux colonies, deux autres mouraient pendant le voyage. Aux 15 à 30 millions d'esclaves s'en ajoutent 70 millions disparus pendant la Traite, pendant la chasse aux esclaves et le transport ; voilà le terrible bilan qui permet aujourd'hui de qualifier l'esclavage de crime contre l'humanité.

Mais ce crime n'était pas gratuit. Il a fait la fortune des planteurs aux Antilles et leurs successeurs békés restent aujourd'hui à la tête de l'économie des Antilles. La loi n'entend ni leur demander des comptes, ni dédommager d'aucune façon les populations qui ont souffert de l'esclavage. Pas plus qu'elle ne permet de demander des comptes aux familles bourgeoises en Europe qui ont reconverti plus tard dans d'autres commerces et industries les capitaux accumulés grâce à l'esclavage et à la Traite.

Il est bien commode de vouloir tourner la page avec de bons sentiments, une loi, une commémoration et quelques symboles qui ne coûtent pas cher.

Cela ne peut pas faire oublier la responsabilité des pays dits riches parce qu'il y a des riches qui ont assis leur richesse et leur puissance sur ce commerce ignoble. Ils ont une responsabilité directe dans la misère de l'Afrique aujourd'hui, conséquence de la Traite et du pillage colonial. Ni leurs dettes vis-à-vis de ces populations réduites autrefois à l'esclavage, exploitées pour le plus grand profit de quelques « honorables » familles.

Claire LACOMBE

Ph. ARC

Renault

8,8 MILLIARDS DE BÉNÉFICES SUR LE DOS DE SES SALARIÉS !

Il était rayonnant Louis Schweitzer, le PDG de Renault, lorsqu'il a rendu publics les résultats du groupe Renault pour 1998. 8,847 milliards de bénéfices net, c'est-à-dire après impôts, provisions pour les aléas non programmés et après dotations des réserves pour les suppressions d'emplois à venir. Bref de l'argent immédiatement disponible dont une part va être distribuée aux actionnaires sous forme de dividendes.

Se croyant sans doute tout permis en cette époque où les valeurs patronales tiennent le haut du pavé, celui qui fut un ancien chef de cabinet de Fabius a tenu à préciser que l'essentiel des bénéfices ne vient pas de la hausse des ventes : « *1998 est une année d'étape qui crédibilise, renforce et justifie notre stratégie de croissance rentable* », et si les bénéfices ont augmenté de 63 % par rapport à 1997, la raison en est d'abord « *la réduction des coûts* ». Formule qui se réfère directement à la réduction de la masse salariale que Renault a pu réaliser par le biais des licenciements et suppressions d'emplois, dans le groupe Renault et chez les sous-traitants.

Mais cette « réduction des coûts » passe aussi par l'aggravation considérable des conditions de travail ; les travailleurs de l'usine de Douai qui sortent le modèle phare de Renault, la Mégane, ont été à la pointe des sacrifices imposés. Mais toutes les usines sont touchées, ainsi à Cléon dans certains secteurs, là où 3 ouvriers se répartissaient le travail sur les machines, il n'en reste plus que 2, voire un seul aujourd'hui.

Cela passe encore par l'embauche de jeunes sous-payés, devant travailler à fond quelques heures par jour, entre 4/5e et moitié du temps, avec le salaire baissé en conséquence. C'est tout cela qui a permis à Renault de réaliser son plus fort résultat historique en terme de bénéfice d'exploitation qui se monte à 12,595 milliards de francs. Les « économies » réalisées en 1998 par cette aggravation de l'exploitation des travailleurs représentent à elles seules 9 milliards de ce total.

Mais ces profits accrus n'ont pas empêché Schweitzer d'annoncer que le temps des sacrifices allait continuer. Il a proclamé : « *Nous nous fixons comme but d'économiser encore 6 milliards de francs en 1999 et 6 autres milliards en l'an 2000* ». Parmi d'autres, les 1000 salariés ex-Chausson de l'usine de Gennevilliers, aujourd'hui filiale Renault, de même que les 150 de la filiale de Creil feront partie des charrettes des prochaines victimes.

Seulement, à force de cynisme et d'arrogance, à force de montrer que les sacrifices n'apportent aucune assurance pour l'avenir bien au contraire, que les milliards emmagasinés ne sont pas pour les salariés, les dirigeants de Renault, comme tous leurs congénères du grand patronat, pourraient bien recevoir la monnaie de leur pièce. Les travailleurs pourraient demander leur dû, et récupérer les milliards qui leur ont été ainsi volés.

Paul SOREL

L'ACTIONNARIAT SALARIÉ NE REND PAS LE CAPITALISME PLUS POPULAIRE

Le journal *Le Monde*, dans son numéro du 2 mars, fait le point sur « *l'actionnariat salarié* » dans un article intitulé « *Le succès de l'actionnariat salarié bouleverse le capitalisme français* »

Selon cette étude, il y aurait aujourd'hui quelque 700 000 salariés actionnaires de leur entreprise, ce qui ne représente qu'une toute petite minorité des salariés. Et si 75 % des salariés des entreprises privatisées possèdent des actions de leur entreprise, il ne s'agit que d'un tout petit pourcentage des actions en question : 2 à 3 % dans la plupart des cas, allant jusqu'à 5 % chez Elf ou 6,62 % à la SEITA.

Les patrons et les tenants de l'économie capitaliste incitent les salariés à acheter des actions, en particulier pour les convaincre qu'ils sont, de fait, associés à la bonne marche de l'entreprise. Sauf que l'utilisation du mot « actionnaire » pour désigner les véritables actionnaires qui dirigent l'entreprise, les hauts cadres qui bénéficient parfois de stocks-options leur permettant de doubler ou de tripler leur salaire, et pour l'ouvrier ou l'employé qui n'a que quelques centaines voire quelques milliers de francs en actions contribue à entretenir l'équivoque. Bien des salariés ne possèdent d'ailleurs des actions de leur entreprise qu'à leur corps défendant, qu'au titre de la participation. Ces actionnaires-là n'ont qu'une hâte : revendre ces actions dès que les délais légaux sont passés.

Et puis les patrons trouvent du même coup un avantage financier à l'achat d'actions par leurs salariés : non seulement cela leur permet de disposer de l'argent que leurs propres salariés veulent bien leur confier (même s'il s'agit de sommes faibles pour chacun, elles se cumulent) mais ils peuvent ainsi disposer aussi d'un volant d'actionnaires minuscules, qui n'ont aucun moyen de peser dans les décisions, et donc neutraliser voire s'approprier une partie des votes dans les conseils d'administration. Et puis s'ils peuvent faire l'économie d'augmentations de salaires sous prétexte que les actions rapportent, c'est encore une façon de réduire les coûts au détriment des salariés en les obligeant à assumer les risques. C'est par exemple ce qu'a fait la direction d'Air France en obtenant la signature des syndicats pour que les pilotes acceptent des actions en échange du blocage de leurs salaires.

Mais de là à réussir à convaincre les salariés et acheter ainsi la paix sociale à bon compte, c'est une autre affaire. Car ce ne sont pas quelques centaines ou quelques milliers de francs possédés sous forme d'actions qui transforment un salarié en véritable actionnaire. Il n'en a pas assez pour qu'elles lui rapportent de quoi vivre sans travailler. Par contre le peu qu'il possède sous cette forme peut fort bien être anéanti dans les spéculations hasardeuses ou dans l'une des fluctuations de la Bourse.

Le capitalisme ne risque pas d'être « bouleversé » par l'actionnariat salarié. Il développe tout simplement un peu plus chaque jour son caractère nuisible et parasitaire et plus le patronat réussit à mettre la main sur de nouvelles sources de capitaux, plus la spéculation devient folle et dangereuse. Cela bouleverse déjà la vie de millions de salariés qui vivent dans le chômage et la précarité, et les projets des irresponsables qui nous gouvernent ne peuvent aboutir qu'à de nouveaux bouleversements dramatiques dans la vie des salariés… si on ne les arrête pas à temps.

Dominique CHABLIS

Unilever

ÇA MOUSSE POUR EUX

Pour Unilever, du moins pour ses actionnaires, tout baigne. Bien que les ventes aient baissé l'année dernière de 2 %, la direction de ce groupe anglo-néerlandais qui fait dans l'alimentaire, les cosmétiques et les produits d'entretien, a pu annoncer une augmentation de 13 % de son bénéfice net en 1998.

L'entreprise a accumulé de l'argent à ne pas savoir qu'en faire : « *Nous avons un surplus de liquidités* » a reconnu l'un de ses présidents. En effet, depuis qu'Unilever a revendu son activité dans la chimie en 1997, elle détient toujours le magot qu'elle a récupéré à cette occasion, sans avoir trouvé une autre entreprise suffisamment juteuse à racheter. Mais le président du groupe, en instance de prendre sa retraite, a trouvé la solution : il a offert une gâterie à ses actionnaires sous la forme d'un « dividende spécial », dont le montant global se monte à la coquette somme de 48 milliards de francs ! Et que les actionnaires se rassurent, cela n'hypothèque pas leur avenir puisque « *même après le versement du dividende spécial, la capacité d'endettement du groupe serait suffisante pour réaliser des acquisitions majeures* ». En Bourse, cela ne va pas mal non plus puisque Unilever est passé de la 10e place en 1997 à la 7e en 1998.

Le jour même où la direction se réjouissait de si brillants résultats, les syndicats ont lancé des débrayages dans les 148 usines, laboratoires et bureaux qu'Unilever détient à travers l'Europe. C'était pour dénoncer la politique de suppressions d'emplois menée systématiquement par la direction du groupe. En effet de 1991 à 1997, Unilever a fermé 57 sites en Europe, soit plus d'un quart de son équipement industriel, entraînant la perte de 20 000 emplois sur 90 000. « *Cinquante-sept fermetures de sites, c'est autant de petits Vilvorde* », a souligné un syndicaliste.

On peut imaginer au prix de quelles conséquences pour les travailleurs l'augmentation des bénéfices et leur distribution très généreuse aux actionnaires a été obtenue : pour les uns, la perte d'emploi, le chômage, des emplois sous-payés, l'errance de petit boulot en petit boulot quand ce n'est pas la misère au bout ; pour les autres, restés salariés du groupe, des rythmes de travail usants, parce que pour une production en légère diminution, les effectifs, eux, ont été réduits de façon draconienne : l'augmentation des bénéfices ne relève pas d'un miracle.

Pourquoi faudrait-il continuer à bichonner une poignée d'actionnaires alors que cela entraînera encore bien des Vilvorde, autrement dit une catastrophe sociale ? Exproprier de tels groupes capitalistes afin que la collectivité dispose des richesses qu'ils ont accumulées, ce ne serait qu'une mesure de juste et de simple bon sens.

Jean SANDAY

Ph. ARC

LES TRAVAILLEURS NE VEULENT PAS DES 35 HEURES À LA SAUCE PATRONALE

Après la fermeture annoncée des Ateliers et Chantiers du Havre, les Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire, filiale du groupe Alstom, sont les derniers grands chantiers navals civils de France. Les profits en hausse et le carnet de commandes plus que plein n'empêchent pas le patron de continuer ses attaques et de tenter d'utiliser les juteuses opportunités ouvertes par la loi Aubry sur les 35 heures. La signature de l'accord d'entreprise en vue de son application est prévue pour le jeudi 4 mars.

Avec 4 000 ouvriers, employés et techniciens auxquels s'ajoutent, selon les moments, 1 000 à 4 000 sous-traitants et intérimaires, la production s'élève jusqu'à présent à deux ou trois navires par an, principalement des paquebots et des méthaniers.

Ressortant le bon vieux prétexte de la concurrence internationale, le patron veut maintenant en livrer cinq ou six par an. Pour tripler la production sans investissements très importants, il prévoit une remise en cause totale de nos conditions de vie et de travail.

Un patron à l'offensive

Il y a quelques mois, le nouveau PDG avait déjà eu le culot de nous demander de compter sur une semaine le temps «réellement travaillé» pour nous «prouver» qu'on faisait déjà 35 heures!

En septembre, la direction a ouvert la discussion avec les syndicats sur un «accord de réduction du temps de présence». L'arnaque apparaît dès l'intitulé car en gardant l'ancienne façon de compter qui intègre pauses, casse-croûte, vestiaires et transports internes, il n'est en fait pas question de la semaine de 35 heures mais d'une moyenne toute théorique de 37 heures.

Le patron veut pouvoir utiliser toutes les possibilités entre le chômage partiel et la semaine de 46 heures. Concrètement, avec l'annualisation et les heures supplémentaires, c'est une moyenne annuelle de 41 heures par semaine qu'il pourrait nous imposer!

Ces heures supplémentaires ne seraient même pas payées. Elles seraient versées sur un «Compte Epargne Temps» censé permettre un départ anticipé en fin de carrière.

Il est prévu de généraliser le travail en quarts (dans la navale, c'est le nom qu'on donne au travail en équipes): 2×8 à bord, 3×8 dans la plupart des ateliers. Aux Panneaux-Plans, le secteur de tôlerie le plus mécanisé, en plus des équipes en VSD et SD, les 4×8 seront la règle. Un roulement appelé «haché court» peut par exemple, dans l'ordre ou dans un ordre différent, nous faire travailler de matin le premier jour, d'après-midi le jour suivant et de nuit le troisième; ou bien encore nous faire terminer la semaine un samedi à 21 h 36 pour la reprendre le dimanche à 21 h 30. Et on nous précise, sans rire, que ce fameux «haché court» est recommandé par des spécialistes de la médecine du travail.

Et puis, il y a le chantage à l'emploi. On nous répète que c'est seulement avec l'accord sur les 35 heures que les Chantiers embaucheront. En fait, avec la moyenne d'âge qui frise les 50 ans et l'augmentation de la charge de travail, ils doivent de toute façon embaucher. Mais les Chantiers, c'est-à-dire l'Alstom, n'ont pas l'intention de passer à côté des aides substantielles que le gouvernement offre.

En plus, les futurs embauchés, quand il y en aura, seraient payés 35 heures, ce qui ferait un manque de 10% sur le salaire déjà bas de ceux qui le sont déjà. Et pour tous, ce sera le gel des salaires sur trois ans.

Les syndicats timorés

Sur ce projet, ce fut d'abord le silence-radio, l'information elle-même n'étant distillée que par le patron. Certains syndicalistes ont justifié l'absence totale de compte rendu pendant les trois premiers mois de négociation en disant: «*Cela pourrait être mal compris par les gars*»! Puis, début janvier, l'ensemble des organisations syndicales (CGT, FO, CFDT et CGC) ont élaboré une plate-forme qui dénonce le tour de passe-passe entre «temps de travail effectif» et temps de présence, demande que les week-ends et les quarts ne soient pas imposés mais suscités par une augmentation «significative» des primes et refuse toute perte ou gel des salaires.

Quant à l'annualisation, les syndicats évitent le sujet mais ils précisent que les nouveaux horaires pourraient être calculés... sur une moyenne hebdomadaire.

L'hostilité des travailleurs au projet patronal

Cependant, depuis fin janvier, sous la pression des travailleurs, les quatre syndicats ont organisé des débrayages d'une heure durant les réunions de négociation. La réponse des travailleurs a été massive puisqu'à chaque fois 80% d'entre nous ont cessé le travail, y compris certains chefs. L'état d'esprit général étant: «*On ne leur a rien demandé. Leurs 35 heures, ils peuvent se les garder. On ne veut pas revenir un siècle en arrière!*»

Dans la plupart des secteurs, y compris les bureaux habituellement moins combatifs, plusieurs pétitions émanant de groupes de travailleurs se sont alors rapidement mises à circuler. Pour faire pression sur les directions syndicales susceptibles d'accepter le projet légèrement amendé, des militants CGT et CFDT de base ont eux aussi fait signer publiquement et avec succès une pétition sans aucun sigle syndical.

Et puis, début février, lorsque la direction a affiché ses nouveaux horaires déments aux Panneaux-Plans, l'atelier a débrayé sur le tas à 100%. La direction n'a d'abord pas insisté, les affichettes ont disparu.

Durant la semaine du 22 février, des ingénieurs ont tenté de nous réunir sur le temps de travail, par secteur ou par équipe, pour nous «expliquer» le projet du patron. Dans la plupart des cas, les travailleurs ont refusé. Ceux qu'ils ont réussi à réunir répétant la même chose: «*Ce projet, on n'en veut pas!*». Pour que ce soit bien clair, les panneaux qui sont ensuite sortis de l'usinage portaient en lettres géantes des inscriptions telles que: «*Non au travail du week-end*».

A l'approche de la date de la signature de l'accord d'entreprise, FO, la CFDT et la CGC réclament une prolongation des négociations pour «continuer à avancer». Le patron refuse. Il n'a accordé aux négociateurs que des broutilles. Pour lui, la comédie est terminée. Il veut conclure rapidement pour pouvoir bénéficier des aides de l'Etat.

La CGT pour sa part «*refuse de négocier le recul social*». Mais dans son dernier tract, dans la forme plutôt mordant, elle ne fait que se poser des questions et les retourner aux travailleurs, sans apporter la moindre réponse: «*Doit-on agir? Sinon, que se passera-t-il? Quels sont les moyens nécessaires pour gagner? La CGT doit-elle appeler seule à l'action?*»

Les travailleurs ont clairement et massivement exprimé leur hostilité au projet du patron. Sans autre perspective que des débrayages d'une heure tous les quinze jours pour peser sur les négociations, l'ambiance est plutôt à l'attentisme. Mais les réactions unanimes et spontanées aux tentatives de mise en place des nouveaux horaires montrent que les travailleurs n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

France Télécom – Lyon

TOUJOURS PAS D'ACCORD POUR PERDRE LES INDEMNITÉS

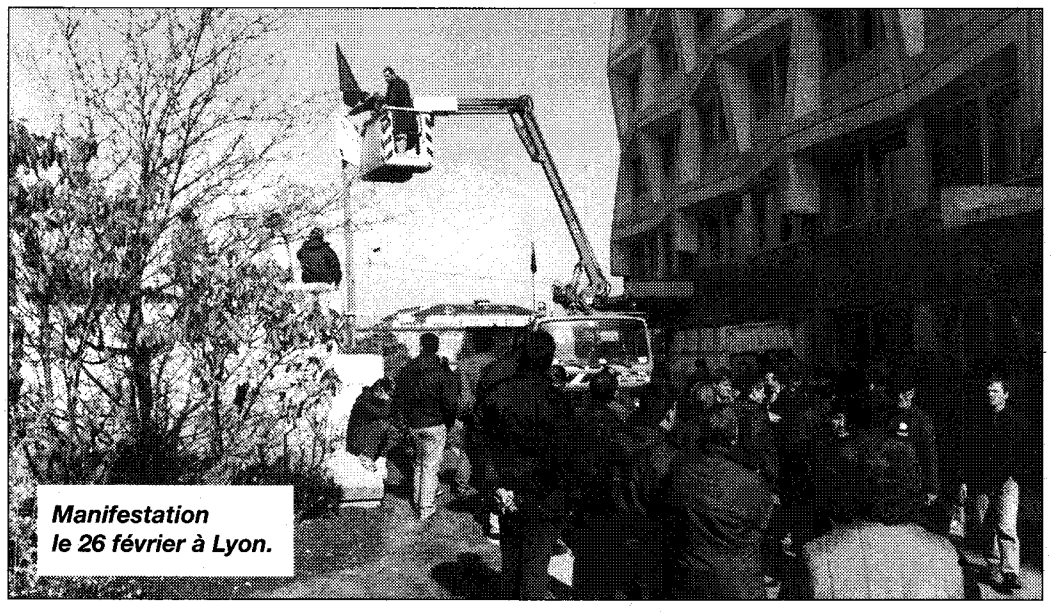

Manifestation le 26 février à Lyon.

Malgré la période de congés scolaires, les agents des services techniques qui refusent toujours la suppression des indemnités de déplacements ne se sont pas fait oublier de la direction. Si la mesure était appliquée, cela signifierait, pour la plupart, une perte progressive de 1 200 à 1 500 F par mois (*cf* LO *précédents*).

La semaine a commencé par une assemblée générale destinée à faire le point de la situation et à assurer la relève avec ceux qui rentraient de congés pendant que d'autres étaient partis. Le même scénario que les semaines précédentes a été reconduit : une action tous les jours entre 11h30 et 14 heures.

Dès le mardi c'est la cour de la direction qui était bloquée par plusieurs dizaines de véhicules. Un brasero servait à brûler les lettres de «demandes d'explications», adressées pour des manifestations précédentes, dans des termes plutôt fantaisistes et sur la base de constats d'huissiers plus que contestables. Le lendemain, une visite était organisée à la direction de l'Agence entreprises. Le jeudi c'était l'Agence du Bachut. Là, une brochette de directeurs d'agences et d'huissiers présents n'a découragé personne. Et, comme c'est maintenant devenu un réflexe, ces messieurs se sont chargés de fermer l'accueil du public, craignant sans doute une invasion des locaux.

Comme chaque fois le départ s'organisa en cortège avec un petit détour par le bâtiment de la direction régionale. Vendredi 26 au matin, cette direction devait organiser une rencontre avec les syndicats. Mais, vexée par la persistance des manifestations, elle avait téléphoné la veille à tous les syndicats, sauf à la CGT, pour annuler la réunion. Au compte rendu fait à midi dans la cour autour d'un barbecue, cette attitude fit monter un peu plus la température. Avant de partir, une équipe entreprit de planter un poteau «revendicatif», dans la cour de la direction, auquel étaient accrochés drapeaux et pancartes. Les participants remarquaient que, pour une fois, tous les sigles syndicaux étaient présents. Comme tous les vendredis, rendez-vous fut pris pour l'assemblée générale du lundi. L'AG devra entre autres discuter de la proposition de la direction, qui a annoncé une nouvelle rencontre avec les syndicats pour le mardi suivant.

Correspondant LO

La Poste Clichy

LES FACTEURS EN COLÈRE

Au bureau de poste de Clichy (Hauts-de-Seine), 34 facteurs sur 38 sont en grève depuis le 20 janvier et exigent, lors de la mise en place des 35 heures (accommodées à la sauce «Poste», qui a pour devise : comment travailler plus en moins de temps), de conserver un samedi sur deux de libre ainsi que la création de deux tournées et un jour de repos tournant la semaine où ils travaillent le samedi. Ils veulent que les «35 heures» se traduisent par une réduction du temps de travail et six embauches, ce qui est logique.

Les facteurs sont passés dans tous les bureaux de poste des Hauts-de-Seine, ont bloqué plusieurs fois le bureau de Nanterre et ont envahi la direction départementale. Ils ont aussi fait de la propagande auprès des usagers et viennent de porter plainte contre le directeur de La Poste qui organise des distributions parallèles par des sociétés privées. Ils sont maintenant soutenus par l'ensemble des syndicats départementaux.

Les grévistes sont très bien accueillis au centre de tri de Nanterre, comme dans les autres endroits, surtout les bureaux, où les collectes de solidarité marchent bien. Pour le moment, les autres postiers des Hauts-de-Seine ne sont pas décidés à entrer en grève illimitée, mais ils ont suivi des grèves partielles.

Les travailleurs du bureau de poste de Clichy continuent leur grève illimitée.

Camfil (Oise)

FILOUTERIE ET PROTESTATION DES TRAVAILLEURS

Camfil, situé dans la région de Creil et Pont-Sainte-Maxence, fabrique des filtres à air pour toutes sortes de bâtiments industriels ou bureaux. La production bat son plein depuis des années.

Pour le directeur, avec l'accord sur les 35 heures et la flexibilité et l'annualisation qui s'y trouvent associées, le nombre de gens en équipe 2×8, voire 3×8 devrait passer de 20 à 60 voire 80 personnes, et pendant une période plus longue, de six à huit mois par an.

De plus, il avait l'intention de réduire la prime de 82 à 27 francs par poste d'équipe, soit une perte de 800 F par mois environ alors que pour les 130 ouvriers, employés et les trente intérimaires permanents, la moyenne des salaires net se situe autour de 7000 à 7500 F par mois en journée.

Une commission a d'ailleurs été composée par la direction pour discuter de la baisse de la prime. Les ouvriers qui avaient accepté cette proposition, ont très vite compris que la direction voulait imposer cette réduction, entourée de bla-bla. Ils ont donc décidé de provoquer une réunion, ce qui n'était pas prévu dans le plan de la direction. 90% du personnel a, pendant deux heures et demie, débattu de la question devant le directeur. Selon lui, maintenir cette prime, c'était aller «*droit dans le mur*» et la seule façon d'éviter une telle «catastrophe» était de réduire la prime. «*Comme cela plus de monde en bénéficierait mais l'entreprise ne débourserait pas plus !*»

Plus les explications arrivaient, plus il devenait clair qu'il voulait nous faire travailler plus pour des salaires amputés, alors que le chiffre d'affaires de l'entreprise est en hausse depuis trois ans, les bénéfices et les dividendes suivant la même cadence, et que les dirigeants affichent un optimisme débordant pour les années à venir.

Nous avons dit au directeur qu'il y avait dans la société une petite dizaine de hauts salaires à qui il serait plus utile de demander des sacrifices et, vu ce qu'ils empochent, même 10% en moins sur leur paie, ils n'en souffriraient pas. Voyant qu'il ne convaincrait personne, il a proposé une nouvelle réunion de la commission à qui il a annoncé, quelques jours plus tard, que la prime passerait à 40 francs par poste d'équipe. Ce qui a été finalement accepté, bien qu'une partie d'entre nous aurait été favorable à continuer la pression.

La direction a bien senti que nous pouvions prendre des décisions collectives quand on attaque des acquis et nos salaires.

Correspondant LO

Baude Billet – Lisbourg (Pas-de-Calais)

PATRON DE DROIT DIVIN

Jean-François Baude possède deux entreprises en une, Baude Billet TP (travaux publics) 67 salariés, et MTC (transport de matériaux et carburants), 24 salariés. Il possède également des participations dans l'entreprise Duffroy à Saint-Pôl-sur-Ternoise. Il a repris l'affaire Coquempot à Fauquembergues, etc.

Bref, dans la région d'Hesdin, ce petit capitaliste qui veut devenir grand prétend gérer ses entreprises comme un seigneur féodal.

Aussi, quand un syndicat CGT se forma en 1995 dans l'entreprise Baude Billet TP, la première réaction de ce monsieur fut d'attaquer, au tribunal d'instance de Saint-Pôl, la désignation du délégué syndical. Mais le patron perdit au tribunal…

Aussi, quelques semaines plus tard, il décida de licencier «pour motif économique» 5 cégétistes. Le prétexte : «*Ces employés travaillaient à 95% à la réalisation d'enrobés pour les travaux publics et le marché était en chute libre*».

Bizarrement, après la grève de 2 jours, ce marché devait s'être redressé, car la procédure de licenciement était annulée.

Depuis, une guerre d'usure est menée par le patron qui a décidé de continuer à ignorer l'existence du syndicat dans l'entreprise et à gérer le personnel avec mépris.

Alors que les payes sont aux alentours du SMIC, le patron baisse arbitrairement les frais de déplacement, en inventant des zones qui n'existent pas dans la convention collective. Il a décidé de ne plus payer les heures supplémentaires et de les faire «récupérer». Mais c'est l'arbitraire le plus total qui règne pour le compte de ces heures.

Par contre, si les travailleurs ont des payes versées à la petite cuillère, on a pu savoir que c'est à la louche que le patron se servait : en 1996 la femme du patron s'octroyait en tant que comptable, une paye de 16000 F par mois, et elle inscrivait sur les fiches de paye de son mari 64 000 F pour Baude Billet TP, auxquels s'ajoutaient 43 000 F pour Baude Billet MTC.

Ce ménage a donc, sans compter les revenus de son capital, un salaire mensuel qui correspond au salaire annuel de la plupart de ses salariés.

Depuis quelques mois, M. Baude a continué son travail de sape, en licenciant pour fautes graves, non prouvées, qui vont passer aux prud'hommes, des militants du syndicat.

Ces dernières semaines, il a tenté de provoquer un délégué du personnel en ne l'envoyant plus sur les chantiers avec ses camarades, mais en le gardant dans l'entreprise pour le charger de nettoyer la neige dans la cour, ou encore, de l'obliger à nettoyer sa voiture.

Les syndicalistes tiennent bon, et malgré la pression, les travailleurs votent toujours massivement pour le syndicat.

C'est une grève comme en 1995 qui pourrait ramener sur terre ce patron de droit divin.

SNCF – Limoges

LES NÉGOCIATIONS SUR LES 35 HEURES N'INSPIRENT QUE DE LA DÉFIANCE

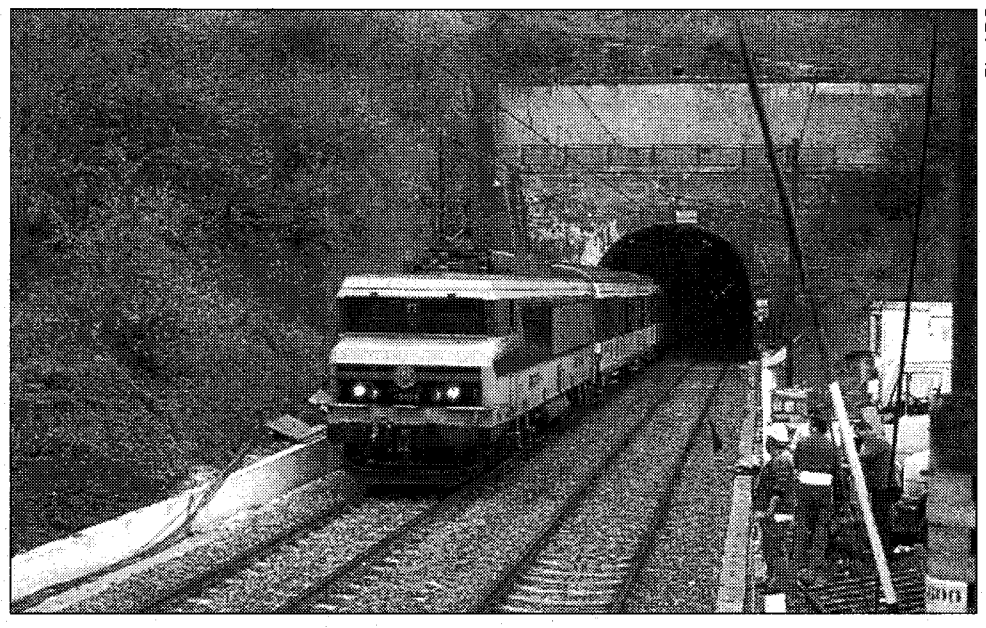
Ph. ARC

Dans le projet mitonné par la direction pour appliquer les 35 heures à la SNCF, il y a non seulement la poursuite du blocage des salaires et très peu d'embauches mais également une modification du « statut », c'est-à-dire de la réglementation du travail particulière à la SNCF, et l'augmentation de la flexibilité qui irait avec.

De nombreux cheminots ont déjà des horaires largement flexibles. Dans les services postés, on change fréquemment d'équipe, de nombreux postes n'ont pas de roulement prévu à l'avance. Il s'agit de postes « de réserve », pour lesquels le travailleur ne connaît son programme que quelques jours à l'avance. Le règlement autorise les périodes de six jours de travail consécutifs. Les roulants « en réserve » sont sollicités par téléphone. Ça n'est pas drôle.

Mais tous les cheminots ne sont pas à ce régime et c'est ce que la direction voudrait changer. Dans de nombreux ateliers, à l'entretien de la voie, dans les bureaux, les magasins, on travaille en journée, du lundi au vendredi, à heures régulières.

La direction propose une nouvelle réglementation et détermine deux catégories : les agents « *non susceptibles de travailler le dimanche* » qui ne seraient plus qu'une minorité d'employés des sièges régionaux et des directions ; et tous les autres, rangés dans la catégorie « *susceptibles de travailler le dimanche* » avec une journée de travail pouvant durer de 6 heures 30 à 8 heures 30.

Cette mesure vise en particulier les cheminots des ateliers et de l'entretien des voies.

Dans de nombreux ateliers de réparation des locomotives, on travaille en journée, du lundi au vendredi. Mais la direction veut mettre tout le monde à disposition pour réparer les locos au moment où elles circulent le moins, c'est-à-dire la nuit et les week-ends. D'autant plus qu'elle prévoit une diminution du nombre de locomotives, en même temps qu'une éventuelle augmentation du trafic, donc de leur utilisation.

A l'entretien des voies, elle veut faire travailler les cheminots au rythme des entreprises privées qui participent à ces travaux, sans payer les heures supplémentaires et dérogations. La nouvelle méthode d'entretien des voies s'intitule la « massification des travaux » : on ferme la voie à toute circulation pendant quelques jours, un week-end ou plus, et on réalise tous les travaux au lieu de les faire dans les intervalles entre les trains, comme on le faisait jusqu'à maintenant.

La direction veut aussi remettre à plat le nombre de jours de congés, repos et repos compensateurs du travail de nuit.

Quant au temps de travail lui-même, la réduction se ferait par un certain nombre de repos supplémentaires à prendre dans les périodes « *de moindre besoin en personnel* ». Dans de nombreux services, on se demande quand on pourra les prendre, vu le retard accumulé chaque année. D'ailleurs, la direction elle-même prévoit la possibilité de reporter d'une année sur l'autre les repos en question. Autant dire que dans bien des cas, on n'en verra pas la couleur… Il n'y a pas ou peu de diminution hebdomadaire ou journalière de l'horaire de travail. Parfois même, c'est au contraire un allongement qui risque de se produire et les cheminots en 3×8, qui font actuellement 7 h 30 par jour, pourraient bien revenir à 8 heures.

Il n'est donc pas étonnant dans ces conditions que la méfiance domine parmi les cheminots et s'exprime, par exemple, à travers ce qu'écrivent les roulants sur le registre de commentaires ouvert à Limoges. Les syndicats peuvent toujours s'escrimer à trouver des « avancées » dans les négociations en cours. Pour l'instant, ce que nous voyons tous, ce sont surtout des attaques en règle, tous azimuts, qui se préparent contre nos conditions de travail.

Correspondant LO

Hôpital Necker – Paris

FIN DE LA GRÈVE DU PERSONNEL DE MÉNAGE

La grève du personnel de ménage de la société Challancin, après sept semaines, a pris fin sur un compromis. Après toutes les tentatives de leur patron pour les démoraliser, les grévistes ont repris le travail en n'ayant jamais perdu le moral.

Après presque deux mois de grève, les grévistes auront perdu de l'argent, sans doute un mois de salaire, mais ils ont eu la satisfaction de faire céder un patron qui avait toujours prétendu qu'il ne céderait sur rien !

Ils ont obtenu le changement de coefficient qui se fera le 1er janvier 2000 pour la quasi-totalité d'entre eux. C'est une revendication à laquelle les grévistes tenaient, en prévision de l'application en 2000 de l'accord sur les 35 heures, qui prévoit un blocage des salaires pendant trois ans. La prime annuelle augmente de 200 francs ; les licenciements pour faits de grève sont annulés. Le paiement du service minimum et les 47 heures de remise en état du chantier devraient représenter la moitié du paiement des jours de grève.

Challancin, quant à lui, se plaint : « *Vous vous rendez compte de la publicité que ça me fait cette grève ! En plus il va falloir que je paye les intérimaires employés pendant une semaine par l'hôpital, sans compter, dit-il, que je ne sais pas ce que l'hôpital va me verser pour ces sept semaines de grève* ». Pauvre patron ! Mais pourquoi, fort de l'expérience des différentes grèves qui se produisent régulièrement sur ses chantiers, n'a-t-il pas cédé dès le départ aux revendications du personnel ?

Finalement, l'attitude du patron, la satisfaction partielle de leurs revendications font dire aux grévistes qu'ils ont eu raison de se battre jusqu'au bout.

Correspondant LO

Otor – Saint-Étienne-du-Rouvray (banlieue de Rouen)

MOURIR AU TRAVAIL, POUR LE PROFIT, C'EST INTÔLÉRABLE !

Un ouvrier de 53 ans a été tué dans un accident du travail à la papeterie Otor, ancienne Chapelle Darblay.

De quart de nuit, cet ouvrier travaillait seul sur une machine d'emballage et de mise sous presse dégageant de la vapeur à 180°C.

Alerté par une odeur de brûlé, un de ses collègues l'a retrouvé coincé entre la presse et la bobine de papier. Depuis combien de temps ? On ne sait pas. Il était trop tard.

L'émotion a été grande quand l'équipe du matin a appris le dramatique accident. Aucun secteur de l'usine n'a fonctionné de la journée, personne n'ayant le cœur au travail.

Une enquête de police est en cours pour élucider les circonstances de l'accident.

Mais nous, nous savons tous que la responsabilité de ce drame revient en premier lieu à la direction. Depuis deux ans, elle a supprimé deux postes sur cette machine conçue pour trois. Seul et isolé de ses collègues, le plus prêt se trouvant à une trentaine de mètres, ce travailleur n'a pu déclencher le système de sécurité.

Chez Otor, les problèmes de sécurité liés au manque de personnel ont été maintes fois dénoncés par les syndicats, mais la direction fait la sourde oreille. Elle choisit de faire passer ses profits avant les conditions de travail. Au risque de tuer.

Correspondant LO

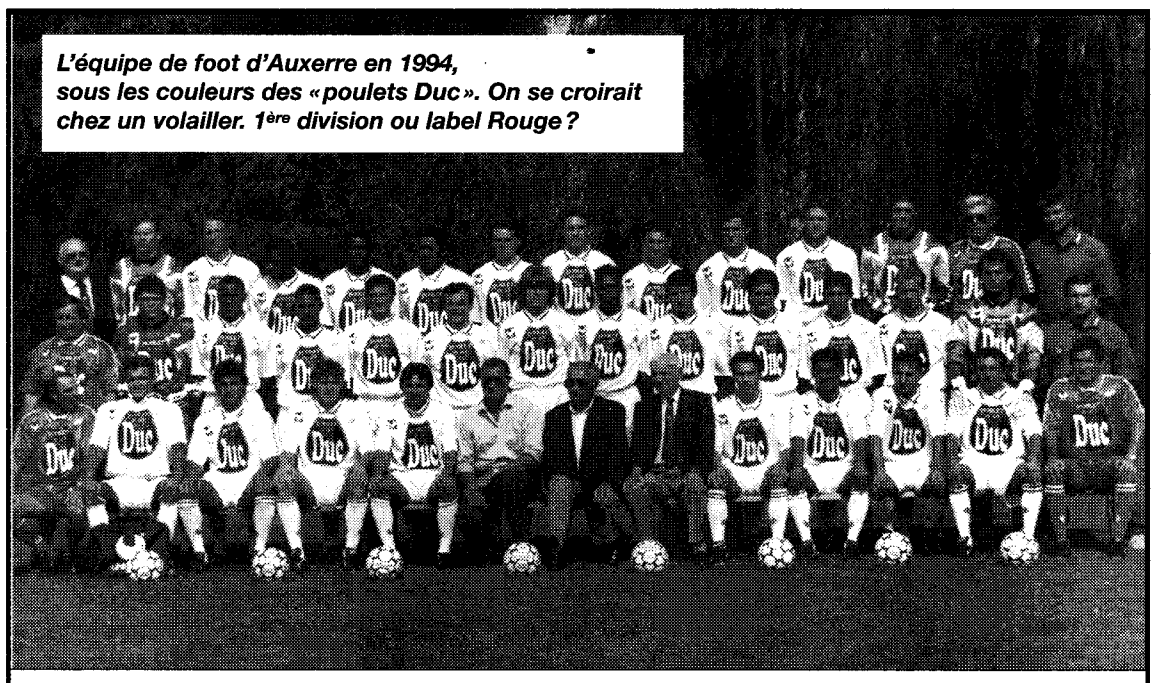

L'équipe de foot d'Auxerre en 1994, sous les couleurs des «poulets Duc». On se croirait chez un volailler. 1ère division ou label Rouge?

AFP

LE BALLON ET LES RONDS

Ces derniers jours, des dirigeants du football mondial se sont interrogés sur les rapports entretenus par le fric et le ballon rond. Certains se demandent si le flot d'argent qui s'investit actuellement dans le football ne va pas finir par tuer la poule aux jeux d'or.

Il y a belle lurette que le sport professionnel est devenu une machine à faire de l'argent. Mais ce phénomène s'est accéléré ces dernières années. A tout seigneur tout honneur, le football représente, à lui tout seul, la moitié de l'économie sportive avec un chiffre d'affaires mondial annuel de 1 200 milliards de francs, soit près des trois quarts du budget de la France.

Le budget de la première division française (D1) représente un chiffre d'affaires de 3,25 milliards de francs. Les recettes des clubs proviennent des ventes de billets, des recettes publicitaires, des transferts de joueurs. Mais le poste des recettes qui augmente le plus vite est celui des droits de télévision: en France, en trois ans, il est passé de 400 à 800 millions de francs. Et les matches de la Ligue des champions devraient entraîner un prochain doublement des recettes de droits télévisés.

Le budget des dix plus grands clubs européens se situe dans une fourchette de 380 millions de francs pour le plus modeste (l'anglais Newcastle) à 880 millions de francs pour le plus riche (Manchester United, club anglais lui aussi). Un «club des dix» dont ne font partie ni le club le plus riche de l'hexagone, le PSG (300 millions de francs), ni l'Olympique de Marseille (210 millions de francs).

Comme tous les patrons, les dirigeants ou les «propriétaires» de club se plaignent du coût du régime de couverture sociale. Les gestionnaires des clubs ont dans le collimateur la rémunération des joueurs. La hausse des recettes a tiré vers le haut le prix des joueurs. Les clubs consacrent environ le quart de leur budget à leurs indemnités de transfert. Mais la prime de transfert représente un simple échange d'argent entre les clubs (c'est aussi bien le quart des recettes que le quart des dépenses). Il leur faut aussi assurer un salaire conséquent aux joueurs. Ce que les joueurs cotés gagnent varie entre 100 000 F par mois jusqu'à un million de francs mensuels (net d'impôts) pour les mieux payés.

Certains dirigeants rêvent donc d'un plafonnement du prix des joueurs décidé tous les ans, comme cela se pratique aux Etats-Unis dans le football américain. Mais d'autres n'y sont pas favorables car, dans un monde où primes de transfert et salaires restent mal connus du fait de l'absence de transparence, ce plafonnement ne serait pas respecté.

Reste l'augmentation des recettes. En Europe, une trentaine de clubs de foot sont cotés en Bourse. Celui a qui cela a le mieux réussi est Manchester United, le club le plus riche du monde. La multiplication par sept de la cote de son action boursière a permis l'augmentation de ses recettes. Il vend désormais ses produits dérivés, maillots et autres, sur la planète entière.

Pour le moment, en France, les pouvoirs publics sont hostiles à cette entrée en Bourse. La ministre de la Jeunesse et des Sports, Marie-George Buffet, l'a réaffirmé. Mais cela pourrait changer. Certains dirigeants y voient en effet leur planche de salut.

Et dire qu'il y en a encore qui s'imaginent que l'important se joue encore sur un terrain entre vingt-deux joueurs et qui se passionnent pour le classement des clubs à Télé-Foot. Quels ringards! Bientôt les amateurs de foot suivront les exploits de leur équipe favorite non pas dans les colonnes de *L'Equipe* mais dans les... quotidiens économiques.

Jacques FONTENOY

POURQUOI S'EN PRIVER

Les travaux du stade Bonnal vont bon train, entièrement payés par les fonds publics, district, région, État. Quelques imprévus viennent encore corser la facture.

Dernièrement, en raison des chutes de neige et des pluies précédantes, c'est une bâche qui a été achetée; maintenant, c'est la pelouse qui va être refaite pour 4 millions de francs.

Pour un club privé, qu'il est agréable de se trouver des hommes politiques qui, sans discuter, paient les factures. La famille Peugeot aurait tort de s'en priver.

Il n'y a guère que le maintien en D1 que le club privé n'arrive pas à se faire financer par les fonds publics.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière
Peugeot Citroën Industrie (Montbéliard)

En bref

ARCHIVES: SECRET DÉFENSE

Deux archivistes de la Bibliothèque Nationale sont menacés de sanctions pour avoir témoigné au procès que Papon intente à Jean-Luc Einaudi. Au vu des archives, ils ont en effet appuyé les affirmations de ce dernier sur la répression de la manifestation d'Algériens du 21 octobre 1961, notamment en ce qui concerne le nombre de morts.

Ainsi donc, ils risquent des sanctions... simplement pour avoir fait leur métier! Certes, ce n'est pas un risque qu'encourent ceux qui font simplement disparaître les archives gênantes pour les autorités militaires ou civiles. À croire qu'en France, les archives sont faites pour rester enterrées, surtout quand elles révèlent les agissements des hommes de l'appareil d'État.

LES EXEMPLES VIENNENT D'EN HAUT

Trois randonneurs de la Vannoise ont survécu à dix jours passés dans un igloo de fortune. Sauvés par un déploiement de moyens publics (gendarmes de haute montagne, hélicoptères), ils se sont empressés de vendre leur récit 600 000 F à *Paris-Match*.

C'est choquant. Mais pas plus que tous ces patrons qui, chaque jour et sans que la presse s'en indigne, font des profits privés en profitant d'aides publiques.

NON AUX HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Entre 1997 et 1998, le nombre d'heures supplémentaires effectuées chez Michelin dans toutes les usines en France a plus que doublé, pour atteindre près de 80 000 heures.

Et pour comble, il vient de faire savoir qu'il a l'intention d'en profiter encore davantage «*pour augmenter le temps de travail de l'outil*».

C'est d'autant plus scandaleux que le chômage persiste. Puisqu'il y a du travail supplémentaire, il faut des embauches supplémentaires.

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
Michelin (Joué-les-Tours)

DE LA POUDRE AUX YEUX

À Saginaw, la direction fait dans la mise en scène. Tous les salariés ont reçu 50 actions Delphi qui ne sont même pas de vraies actions. Mais si nous travaillons bien et si nous faisons monter le cours de l'action, on pourra (peut-être!) empocher quelques centaines de francs. Il y a aussi distribution de calculatrices, pins et autres babioles.

Voilà les dirigeants de Saginaw transformés en prestidigitateurs: avec trois fois rien, ils voudraient que nous adhérions tous à notre propre exploitation.

Quant à être associés, la seule manière qui vaille c'est qu'on ouvre les livres de compte pour partager véritablement les bénéfices.

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
General Motors (Strasbourg)

SAMEDI RIEN

La direction innove. Elle va mettre en place de nouveaux contrats de travail et concocte des emplois du temps aux petits oignons pour les nouveaux embauchés. La semaine se terminerait le samedi soir vers 20h/20h30.

Les patrons profitent de la situation pour aggraver nos conditions de vie. Les équipes complémentaires du samedi, c'est nouveau, mais ce n'est sûrement pas un progrès.

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
Chaffoteaux (Saint-Brieuc)

C'EST TOUT BÉNÉFICE

À Peugeot-Mulhouse, la direction n'attend pas septembre pour modifier les horaires. Dès le mois de mars, pour satisfaire les commandes de la 206, elle met en application la modification de l'horaire de doublage, six jours du matin, quatre de l'après-midi, le vendredi en heures supplémentaires et un VSD en production.

Ces nouveaux horaires lui permettront de fabriquer 1 500 voitures supplémentaires par semaine. C'est quasiment du bénéfice net!

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
Peugeot-Carrosserie

UN LIVRE NOIR DU COLONIALISME

« Souvenirs sur la colonisation » de Félicien Challaye

Publiés pour la première fois en 1935, ces « souvenirs » de Félicien Challaye racontent ses quatre premiers voyages, au début du siècle, dans les Indes « anglaises » et « hollandaises », en Indochine « française », en Afrique noire et en Corée « japonaise ».

Né en 1875, l'auteur entreprit son premier tour du monde entre septembre 1899 et août 1901. Parti avec l'idée que « *la colonisation est une entreprise humanitaire* », il revint avec une volonté de dénonciation des exactions qu'il avait pu constater, perpétrées au nom de la civilisation. S'il ne remit jamais en cause l'impérialisme et le système capitaliste conquérant qui étaient en train d'imposer leur domination aux peuples du monde entier, il fut l'un des rares hommes du début du siècle à dénoncer la colonisation. Il se rapprocha alors des socialistes français et, après avoir soutenu avec eux, en 1914, l'Union sacrée avec la bourgeoisie française contre l'Allemagne, il devint un pacifiste de plus en plus inconditionnel. Tout en restant anti-colonialiste, son parcours politique, évoluant au gré du moment, le conduisit du Parti Communiste (1920 à 1923) à la Ligue des Droits de l'Homme puis, à partir des années trente, à la défense d'un rapprochement franco-allemand jusqu'à des positions proches de celles de la droite après la Seconde Guerre mondiale.

Cependant, jusqu'à sa mort en 1967, il continua à se déclarer anti-colonialiste (contre la guerre d'Algérie, par exemple) et « philosémite » (face à tous les racistes et antisémites). Et il reste que ces *Souvenirs sur la colonisation* furent le résultat d'une observation intègre de la réalité qui lui permit de révéler, alors que la plupart s'en gardaient bien, le vrai visage de la domination et de l'exploitation féroce de peuples entiers par les grandes puissances capitalistes.

Tout est dénoncé dans ce livre : le travail forcé, esclavage moderne organisé par la puissance coloniale pour fournir une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci, à un tarif défiant toute concurrence en prenant en otages les femmes et les enfants reclus sans nourriture dans des cases obscures, humides et nauséabondes. On fusillait même souvent les récalcitrants et, exemple parmi bien d'autres, en 1906, une compagnie concessionnaire fit fusiller 1 500 Africains.

Quant au régime des concessions, l'Etat français, après avoir dépossédé de leurs terres les populations africaines, les cédait pour trente ans à des entreprises qui s'octroyaient des territoires énormes de 200 000 à 14 millions d'hectares... Pendant toutes ces années, ces compagnies pouvaient s'emparer des richesses que recelaient ces territoires immenses : ivoire, latex et bois précieux. Les Africains, dépossédés de leurs terres, durent travailler pour les sociétés concessionnaires qui les rétribuaient en marchandises évaluées à des prix exorbitants.

L'auteur décrit tous les sévices, les tortures que les militaires et les policiers, officiels ou privés, infligeaient pour contraindre les populations à leur obéir. Il dénonce, par exemple, le sort de coolies annamites punis de vingt coups de nerf de bœuf pour avoir tenté de fuir leur camp de travail. Parfois cela allait jusqu'au meurtre, tel celui perpétré par deux fonctionnaires français, jugés à Brazzaville en 1905 pour avoir fait sauter un Africain à la dynamite et dont la condamnation, fait exceptionnel, provoqua la colère des colons.

Ce petit livre percutant constitue un véritable réquisitoire contre la politique colonialiste des grandes puissances au début de ce siècle.

Alain VALLER

Un livre noir du colonialisme, « Souvenirs sur la colonisation » de Félicien Challaye, Edition Les nuits rouges, 200 pages, 72 F.

TROP DE SOLEIL TUE L'AMOUR

de Mongo Beti

Une ancienne colonie française d'Afrique noire : l'indépendance nouvelle ne camoufle pas le pillage systématique des richesses du pays par les anciens colonisateurs tandis que, derrière l'écran du pluralisme politique et d'une liberté d'expression illusoire, règne un dictateur corrompu.

Tout cela n'empêche pas Zam, un journaliste irrévérencieux, de se la couler plutôt douce entre l'écoute du meilleur jazz, la dégustation gourmande et effrénée de tous les alcools et les exploits galants. Jusqu'au jour où sa splendide collection de CD lui est volée, où un cadavre est déposé à son domicile et où un attentat détruit son appartement et manque de le tuer ! Tout s'accélère alors dans ce roman écrit un peu comme un policier, avec ironie et dérision. Au fil de l'enquête, Zam fait face aux policiers et aux magistrats vendus, aux journalistes menteurs, aux politiciens de l'opposition guère différents de l'équipe en place.

L'écrivain d'origine camerounaise, Mongo Beti, est bien connu en France pour divers essais (*Main basse sur le Cameroun*, *La France contre l'Afrique*) et romans comme *Ville cruelle* (publié sous le pseudonyme de Eaz Boto) ou *Le pauvre Christ de Bomba*. Avec celui-ci, l'auteur se donne une nouvelle occasion de dénoncer le pillage de l'Afrique par l'impérialisme et les dictateurs à sa solde. Et il frappe juste.

Alain VALLER

Trop de soleil tue l'amour, de Mongo Beti, 240 pages, Ed. Julliard, 119 F.

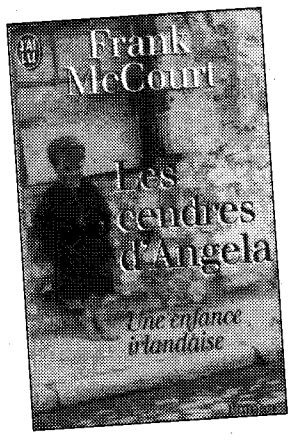

Réédition

LES CENDRES D'ANGELA

Une enfance irlandaise de Frank Mc Court

Cette autobiographie de la jeunesse de l'auteur, parue pour la première fois en France en 1997, vient d'être rééditée en collection de poche. Elle est pleine d'humour, même si le sujet en est plutôt dramatique.

Né aux États-Unis, arrivé en Irlande à l'âge de quatre ans, en 1934, et reparti en 1949, le petit Frank a passé toutes ces années de la crise, de la guerre et de l'après-guerre, dans la ville de Limerick, à l'ouest du pays, sur les bords brumeux du Shannon.

Mais plus que l'actualité politique, c'est d'abord la misère qui marque la vie de la famille McCourt. Et le fait que le père ait du mal à ne pas dépenser ses maigres paies en boisson n'arrange pas les choses. Au-delà des problèmes insolubles de la famille, le narrateur montre aussi l'atmosphère qui règne dans la population et d'abord la population pauvre, le poids de la religion catholique et le nationalisme irlandais. Heureusement, il y a aussi certaines solidarités qui permettent de survivre. Quant au héros, devenu adolescent et plus dégourdi, il est entraîné dans des aventures dont le récit porte à la fois au rire et aux larmes, avant de décider vers seize ans d'émigrer vers les États-Unis.

L'évocation de cette misère criante, faite au travers des souvenirs d'un enfant qui, finalement, aura assez de tonus pour ne pas s'y laisser engloutir, rend ce récit très attachant.

V.G.

Les cendres d'Angela – Une enfance irlandaise
de Frank McCourt
Edition J'ai lu, 510 pages, 47 francs.

Prolongation

« LA MERE » par la compagnie « Jolie môme »

La compagnie « Jolie môme » et le théâtre de l'Epée de Bois annoncent la prolongation de leur spectacle *La Mère* de Bertolt Brecht.

Tous les mercredis à 20 h 30 à la Cartoucherie – Théâtre de l'Epée de Bois à Vincennes – Métro Château-de-Vincennes puis bus n° 112.

Renseignements – réservations : 01 48 08 39 74

tarifs : 100 F, 70 F, 50 F

Retraites

LE GRAND MENSONGE

AFP

Manifestation des retraités le 22 octobre 1998 à Marseille.

Dans un rapport remis récemment au Premier ministre par le secrétariat au Plan, Jean-Michel Charpin, son rédacteur, explique qu'à « l'horizon 2040 » le système de financement des retraites sera en faillite. Ce genre de pronostic n'est pas une nouveauté. Tous les quatre matins, la presse reprend ce leitmotiv : avec l'allongement de l'espérance de vie – présenté quasiment comme une catastrophe – il y aurait bientôt trop de retraités et pas assez d'actifs pour payer leur retraite.

« *Peut-on encore sauver les retraites* » titrait par exemple récemment le journal *Le Monde*. Et de nous expliquer que dès 2005, la génération du baby-boom arrivera à 60 ans, et que celle qui la remplacera pour alimenter les caisses de retraite sera nettement moins nombreuse.

Bref, d'après le rapport, en 2040, il manquera au moins 800 milliards de francs dans les caisses de retraite, et il faut trouver des solutions. Dans ce domaine non plus le rédacteur n'innove pas : il propose d'allonger le temps d'activité des salariés, et de passer progressivement, à raison d'un trimestre par an, à 42,5 années travaillées soit deux ans et demi de plus pour les salariés du privé et cinq ans de plus pour les salariés du secteur public. Cette mesure est dans le droit fil de la décision de Balladur, qui avait fait passer le temps de travail dans le privé de 37,5 ans à 40 ans, et du projet Juppé, qui aurait fait la même chose pour les fonctionnaires, s'ils s'étaient laissé faire.

Tous ces beaux raisonnements sont non seulement choquants, mais en plus, ineptes. Les chiffres sont présentés de façon à ce que la situation apparaisse comme extraordinaire et dramatique. On nous annonce par exemple que le coût des retraites va tripler dans les 40 ans qui viennent. Mais cela ne représente qu'une augmentation de moins de 3 % par an, et il suffirait que la croissance soit du même ordre pour que tous les budgets suivent la même courbe. Cela n'a rien d'inquiétant. Le journal *Le Monde Diplomatique* a d'ailleurs calculé quant à lui que dans les 40 dernières années, la part des retraites n'a pas été multipliée par 3 mais par 10 ! La multiplier par 3 dans les 40 années suivantes sera donc beaucoup plus facile…

On nous explique aussi qu'il y aura bientôt un retraité pour un actif, et que ce sera intolérable. Cela est présenté comme s'il allait falloir diminuer les salaires de moitié pour subvenir aux besoins des retraités. Mais il s'agit là de la richesse de la société toute entière, et il y a déjà aujourd'hui plus de 1,5 non-actif (retraité, mais aussi enfant, handicapé…) par actif, et il est naturel que ce rapport évolue encore.

En fait, tout cela est présenté quasiment sans évoquer l'augmentation de la productivité du travail. Or, depuis l'aube de l'humanité, et pratiquement sans discontinuer, l'augmentation régulière de la productivité a permis à la société de mieux prendre en charge non seulement ses enfants, ses anciens, ses malades, mais aussi de développer la santé, l'éducation, la recherche scientifique, l'art… toutes ces tâches non productives auxquelles se consacre une part toujours plus importante de la population. Affirmer qu'un actif pour un non actif serait intolérable n'a pas de sens. Il y a beau temps que dans notre société, quelques millions de travailleurs productifs procurent les biens nécessaires à la vie de dizaines de millions d'hommes et de femmes, qui travaillent dans des secteurs non productifs, ou sont en formation, ou coulent tranquillement une retraite paisible.

Quant à l'idée de résoudre la prétendue catastrophe démographique en allongeant le temps de travail pour atteindre 42,5 annuités, cela pourrait paraître surréaliste… si ce n'était particulièrement pervers. Avec le chômage actuel – et le rapport étudie diverses hypothèses, mais toujours avec un fort taux de chômage – on pourrait se demander comment tous ces salariés vont réussir à travailler quarante deux ans et demi alors qu'il n'y a pas de travail ! Quand les patrons estiment qu'à 55 ans, ou même 50, quand ce n'est pas 45, un travailleur n'est plus assez rentable, on voit mal qui embaucherait des travailleurs de 65 ans.

En fait, le but de cette mesure est de s'attaquer au montant des retraites des salariés : s'ils n'ont pas cotisé pendant les 42,5 ans réglementaires, à cause du chômage justement, ils n'auront pas droit à leur retraite intégrale et devront se contenter d'une retraite amputée, voire diminuée de moitié.

Et c'est pour cela qu'est souvent mise en avant en même temps la « solution » des fonds de retraite : les plus favorisés pourront se constituer un pécule qui arrondira leur retraite, pendant que les autres se retrouveront proches du minimum vieillesse. Ces fameux fonds de pension préparent en réalité une augmentation des inégalités pour les plus vieux d'entre nous.

Mais l'inégalité n'est pas le résultat d'un mécanisme démographique inexorable, il vient de la gestion capitaliste aveugle. En 2005, 2010 ou 2040, notre société continuera à produire chaque année des richesses toujours plus nombreuses. La seule question est alors de savoir comment elles seront réparties entre les différentes catégories d'âge afin qu'elles soient réparties en fonction des besoins des uns et des autres.

Roger PÉRIER

Thibault face aux projets du gouvernement

MODÉRATION, PATIENCE ET…ESPÉRANCE

Interpellé à plusieurs reprises par la presse sur le rapport commandé par le gouvernement à propos des retraites et qui prévoit d'allonger les temps de cotisations de 2,5 années pour les uns à 5 ans pour le public, Bernard Thibault, le nouveau secrétaire général de la CGT, a brillé par sa modération devant cette attaque en règle contre le monde du travail.

Dans le quotidien *Le Parisien* du 1er mars il a recommandé de se montrer prudent dans les interprétations des intentions du gouvernement : « *Cette réforme était incontournable, aussi bien pour le privé que pour le public. On parle beaucoup du rapport Charpin qui sera publié fin mars […] En attendant la publication officielle du rapport Charpin, nous ne souhaitons pas faire de procès d'intention* ».

En somme le saint Thomas de la CGT, Thibault, attend de voir pour croire qu'il y a une offensive contre le droit à la retraite de l'ensemble des salariés. Le fait que cette offensive soit organisée par le gouvernement de la gauche plurielle le rend sans doute aveugle et sourd aux protestations que cette annonce par les amis de Jospin a immédiatement provoquée parmi les travailleurs, y compris chez les militants CGT.

P.S.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995